

- Le comité de réflexion continue après l'arrêt de l'appui de la JICA
- On examinera le statut de ce comité formel au niveau régional pour que le Gouvernement le convoque pour renforcer ce cadre de concertation et lui donner un cachet officiel
- On cherchera des nouveaux partenaires pour assurer les ressources financières. On établira un plan d'actions (on commencera la discussion à la réunion du mois de janvier.

Les participants à l'atelier ont presque tous émis des opinions enthousiastes lors du Comité. Nous avons retenu les paroles des participants telle que : « nous devenons locomotive de Saint-Louis et de Matam ». Dans la même réunion, le changement de la composition des membres exécutifs a été discuté et approuvé.

3-3-2 Cadre organisationnel d'appui de l'exécution de l'approche PDRD et les ressources financières PDRD

Le projet prévoit de détailler le contenu des activités et de confirmer le cadre d'appui par activité avec sa ressource budgétaire pour la pérennisation et la vulgarisation de l'approche PDRD du développement communautaire dans la région de Louga. Au niveau communautaire, les activités existantes seront menées sur l'auto-assistance de la population. Quant aux nouvelles activités, elles seront réalisées par leur inscription dans le budget de la collectivité locale.

4. NIVEAU DE REALISATION DE L'OBJECTIF DU PROJET

➤ Renforcement de repère de la vulgarisation

Le 28 décembre, nous avons organisé une discussion au sujet du niveau d'atteinte à l'objectif du projet entre le directeur de la DAPS, le directeur de la DRDR, un homologue M. MBOW (SDDR de Louga) et les experts du projet. La partie suivante résume le débat.

Persomnes ressources qui pratiquent le développement communautaire

- Les participants ont partagé les observations suivantes, concernant la question suivante : « les personnes ressources en mesure d'appliquer l'approche PDRD sont formées ou non ? »
- Les personnes ressources en mesure de vulgariser le modèle PDRD (approche) sont suffisamment formées à la DRDR et au SDDR;
- Les personnes chargées de la vulgarisation à la DRDR / SDDR sont dotées de connaissances et techniques enrichies pour la vulgarisation du modèle ;
- Chaque village dispose de leaders techniques et de leaders organisationnels formés. Ceux-ci seront utiles à la vulgarisation du modèle ;
- Le dispositif de vulgarisation autour de la DRDR est mis en place. Désormais, la question est de mettre en place un dispositif similaire et solide au niveau départemental;
- Il est nécessaire de désigner une structure administrative autorisée, en mesure de prendre en charge la coordonnateur globale ;

Ces deux cas de collaboration / partenariat à travers un protocole sont très utiles pour étudier la possibilité de vulgarisation du PDRD. Dans le Comité de réflexion du développement communautaire précité, le système de collaboration entre le MVP et la DRDR est placé comme cas de partenariat avec d'autres projets abordé au point 3.3.3 du Guide.

3-3 Cadre organisationnel d'appui de l'exécution de l'approche PDRD et les ressources financières du PDRD

3-3-1 Comité de Réflexion du Développement Communautaire

Pour pratiquer et élargir l'approche PDRD au sein de la région, le Comité de Réflexion du Développement Communautaire joue un rôle important comme cadre de concertation en poursuivant des activités telles que l'organisation d'une réunion périodique. Les réalisations du Comité au cours de la phase de prolongation sont présentées dans le tableau suivant :

Date	Participants	Sujets principaux de discussion
18.3.2011	16	Ajout de nouveaux membres, Constitution du Comité, Discussion du contenu des activités
8.4.2011	16	Détermination des membres proposés en mars pour constituer le Comité, Concertation et accord sur la structure responsable
10.5.2011	15	Concentration sur le contenu des activités à mener par le Comité
21.6.2011	22	Amélioration de la pertinence du Guide et des Fiches techniques, Activités à mener à l'avenir, Accord sur l'élaboration du document annexe du Guide et des Fiches à ajouter
10.8.2011	20	Choix de thèmes pour les Fiches Techniques à ajouter, ajout de 10 nouveaux thèmes* prévus, Discussion et accord sur le calendrier de travaux
12.10.2011	22	Présentation et réflexion sur les drafts des Fiches techniques ajoutées
31.10.2011	10	Rectification des Fiches techniques ajoutées (par petit groupe)
5.11.2011	21	Présentation et réflexion sur les drafts des Fiches Techniques ajoutées, visite de la mission du Séminaire pour le partage d'expériences d'activités des JOCV* et du PDRD et discussions
13.12.2011	28	Présentation et approbation des drafts des Fiches techniques ajoutées Approbation de « Prise en charge pour l'invitation d'un leader organisationnel et d'un leader technique aux formations » Avenir du Comité de Réflexion Atelier d'évaluation de la phase de prolongation du PDRD

La survie du Comité était un des questions prioritaires dans la seconde moitié de la phase de prolongation. La réunion d'évaluation a permis de se concerter et d'arriver à l'accord suivant :

- Le Comité de Coordination du Développement Communautaire pourrait être coordinateur global. Il est souhaitable que ce Comité soit convoqué par un préfet et qu'il soit reconnu officiellement.

Amélioration de la pertinence des outils du développement communautaire

Les engagements tirés de l'application de l'approche PDRD sont confirmés au cours du débat ci-dessous :

- A Garky Diaw, le maraichage n'a pas été mis en œuvre au champ collectif. De ce fait, le test du Guide n'a pas été continué après l'élaboration du plan de développement communautaire. À l'issue de cet expérience, le projet a dégagé un enseignement important relatif à la nécessité de l'analyse de la qualité des eaux avant la planification par le Guide ;
- Le site de Nguène Sarr a fourni un cas d'utilisation des outils en collaboration avec le programme national comme NESAs. Étant donné que le programme à grand échelle n'a pas de souplesse, la vulgarisation s'avère difficile ;
- L'appui du NESAs au site de Nguène Sarr prévoit uniquement les activités de « l'agriculture ». La DRDR a jugé nécessaire de mettre en place la notion de l'économie d'eau et a décidé d'adopter l'Approche PDRD (PDRD) ;
- Au site de Thiémère, la communauté rurale joue un rôle important pour assurer la durabilité des activités de développement communautaire comme elle alloue d'importantes ressources financières. Les efforts ont été consacrés à l'intégration des activités du PDRD dans le PJD ou l'inscription des activités dans le plan budgétaire de l'année suivante;

Renforcement du système de vulgarisation

- Le Protocole avec l'ANCAR a permis de mobiliser des CAR dans les activités de vulgarisation. Ce Protocole est utile du point de vue du renforcement du système de vulgarisation au-delà du niveau départemental ;
- (Pour répondre à la remarque : Le Protocole aurait dû être conçu sur la base du plan d'actions établi par l'ANCAR) Jusqu'à aujourd'hui, la contribution des CAR n'est pas ciblée aux activités spécifiques. Disposer de « l'outil » qui est l'approche PDRD, les CAR contribuent d'une manière individuelle au projet dans leurs tâches ordinaires par l'utilisation de connaissances et de techniques.
- La présentation (La diffusion) de l'approche DRD sur une vaste étendue par l'intermédiaire du personnel de l'ANCAR suppose nécessairement une concertation au niveau national, non au niveau régional ;

- Le représentant de l'ANCAR a déclaré possible l'application de l'approche du PDRD et, à cet effet, il a souligné la nécessité de concertation avec le niveau central de l'ANCAR.
- Le Protocole de collaboration avec l'ANCAR et le PVM a permis d'augmenter la possibilité de diffusion de l'approche PDRD par la valorisation d'un autre projet (programme).
- A l'atelier d'évaluation tenu le 13 décembre, des voix ont été entendues pour dire que la formation des agents du service administratif au niveau plus directif est nécessaire.
- Lors de la formation des leaders de la population tenu les 20-21 décembre à l'Institut National de Pédagogie de la Zone Sylvopastorale, le débat était focalisé sur comment combler un fossé créé entre les besoins de la population et les services techniques fournis par les vulgarisateurs. Les principaux avis sont les suivants :
 - Le PDRD va bientôt s'achever. Après le retrait de l'équipe, c'est nous qui prendrons l'initiative des activités. Pour assurer la pérennisation, le transport pose le plus grand problème, pour se déplacer au village. Pour cela, il est souhaitable d'intégrer les démarches de l'appui au développement dans la limite des ressources financières, en particulier la question du transport, dans le plan d'action à élaborer à la fin de cette formation (SDDR Lauga) ;
 - Je suis le seul propriétaire d'une moto au SDDR Kebener. Avec cette mobilité, j'aurais contribué à la vulgarisation du PDRD sur une étendue plus large ;
 - Le maraichage du groupement de femmes de Nguène Sarr est dynamisé par l'intervention du PDRD. Je désire diffuser la réalisation de Nguène Sarr à d'autres villages. Cependant, il y a environ 70 villages aux environs et il y a beaucoup de demandes. Je voudrais essayer la consolidation des acquis du PDRD dans la mesure du possible, par exemple, à travers la visite du site PDRD par les habitants des villages voisins ;
 - Pour raccourcir la distance entre le service technique et la population, les trois éléments suivants sont essentiels.
 1. Meilleure valorisation des leaders de la population;
 2. Utilisation de l'émission de radio locale;
 3. Approvisionnement en carburant pour le déplacement du service technique sur le site (DPV/Dakar)
 - Je me suis engagé dans le projet depuis son démarrage et une attention particulière a été accordée aux techniques d'économie d'eau. J'ai ressenti la nécessité de revoir les fonctions et de structurer l'ANFOR. Il est très important de comprendre la situation des structures existantes et de les valoriser.

- Le Service Technique doit visiter le terrain pour approfondir la compréhension réciproque avec les leaders de population concernés par les activités du PDRD (conducteur du troupe, Ndato Belakhor) .
- Pour réduire la distance avec la population en contournant le problème de la disponibilité de moyen de déplacement et de moyens financiers, «l'essai de créer un lieu de discussion avec les éleveurs en profitant du marché hebdomadaire le mercredi pour collecter les informations de terrain autant que possible.» (Poste A skermare de Saggata Ngueth)
- Grâce à la formation, aujourd'hui, j'ai connu beaucoup de Services Techniques. Ils sont toujours accessibles en cas de besoin. (Soda DLA, Bakhaya)

Si on fait la synthèse des résultats de la discussion précitée, on peut affirmer que l'objectif du « Renforcement des repères de vulgarisation du modèle PDRD » est presque réalisé à travers la contribution qui se traduit par les 3 résultats fixés à l'étape initiale de la phase de prolongation : i) Valorisation des personnes ressources; ii) Amélioration de la pertinence du modèle; iii) Renforcement du système de vulgarisation.

5. EVALUATION DE PROCESSUS DE GESTION DU PROJET

5-1 Implication des homologues

La liste des homologues impliqués dans la phase de prolongation est présentée dans l'Annexe 4. Entre autres, de nombreux vulgarisateurs du SDDR, de postes vétérinaires, SRADI/CADL, ont participé aux activités au niveau de terrain. Les CAR ont commencé à participer aux activités sur le terrain en août. La transmission d'informations avec les structures respectives d'homologues a été faite de manière satisfaisante. Ceci a contribué au bon fonctionnement de la gestion du projet.

Notamment, l'autonomisation des principales structures homologues comme la DRDR et le SDDR et l'implication des principaux staffs ont constitué un élément majeur des résultats du projet.

5.2 Mise en œuvre des comités aux différents niveaux

Les comités ci-dessous ont été tenus pour la meilleur gestion et la communication entre les acteurs concernés du Projet
Les Comités de coordination ont été organisés pour un bon fonctionnement de la gestion du projet et de la communication.

Ouverture des comités de coordination aux niveaux différents

Nom de comité	Date	Participants	Sujets principaux de discussion
Comité Mixte de Pilotage	16.5.2011	20 personnes	- Orientation et plan d'action de la phase de prolongation - Vulgarisation de l'Approche PDRD - Partage des résultats de la première phase - Critère de sélection des régions ciblées dans la deuxième phase
Comité d'Exécution	21.6.2011	84 personnes	- Orientation et plan d'action de la phase de prolongation ; - activités dans les domaines de l'éducation, conservation de l'eau en milieu rural, Collaboration avec CR, renforcement de la collaboration avec la population pour pérenniser des activités après la fin du projet

6. DURABILITÉ

Les structures homologues ont analysé la possibilité (probabilité) de la mise en œuvre et de la vulgarisation du modèle PDRD après l'achèvement du Projet en appliquant l'outil d'« auto-développement de la (base de) vulgarisation du modèle PDRD.

Annexe 4 Outil d'analyse sur la durabilité

Activité	Code	Intensité	Relevance	Système d'évaluation des activités	Impact	Niveau d'impact des activités	Niveau d'impact des produits
1.1. Évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre de la PADD							
1.2. Évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre de la PADD							
1.3. Évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre de la PADD							
2. Évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre de la PADD							
3. Évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre de la PADD							
3.1. Évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre de la PADD							
3.2. Évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre de la PADD							
3.3. Évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre de la PADD							
4. Évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre de la PADD							
5. Évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre de la PADD							
5.1. Évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre de la PADD							
5.2. Évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre de la PADD							
5.3. Évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre de la PADD							
6. Évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre de la PADD							

Annexe 7

Annexe 3

Adm. Code	Ordn	Normative Instrument	Explicite Regel des Art. 26	Rechtliche Materie	Form	Finanzierung des Instruments	Erstausgabe	Letzte Änderung	Letzte Neuauflage					
001	1	Verordnung des Bundesrates über die Ausführung des Bundesgesetzes vom 18. September 1910 über die Einmündigkeit	Keine explizite Angabe des Art. 26	Einmündigkeit	Verordnung	Art. 13 Abs. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000								

Annexe 7 Liste de stagiaires participés à la formation au Japon

Nom et prénom	Période	Secteurs de la formation	Contenu et centre de formation	Structure et Poste
M. Oumar MBENUE	Du 3 au 29 avril 2011	Méthode de vulgarisation par l'initiative des agriculteurs (Farmer-led Extension Method)	Méthode de vulgarisation aux agriculteurs / méthode participative / Relation entre la base et l'application de l'agriculture / Rôle de l'agriculture et l'élevage dans le développement communautaire Centre international d'Obihiro, JICA	Directeur, DRDR de Louga, Ministère de l'Agriculture (MA)
M. Modou NDIAGNE	Du 21 août au 23 sep. 2011	<i>idem</i>	<i>Idem (en français)</i> Centre international d'Obihiro, JICA	SDDR de Kébémér, MA
Mme. Ndee Maty NIANG	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	CAR de Gueoul Ngourane, ANCAR
M. Ngolo DIARRA	Du 9 janvier au 25 février 2012	Amélioration des conditions de vie et activités génératrices de revenu pour la petite communauté rurale dans la région de l'Afrique	Activités de l'amélioration des conditions de vie au Japon, gestion durable de communauté rurale, Centre de Tsukuba, JICA	Chef de division de l'évaluation des projets, DAPS
M. Abou DIENG	<i>idem</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>	Responsable de planification, ARD de Louga

Annexe 8 Plan de Développement basé sur le guide du PDRD

PLAN DE DEVELOPPEMENT (1)

Juin 2010

1. INFORMATION GENERAL

1. Taïba Ndiaye	
Localisation : Région de Thiès , Département de Tivaouane , Arrondissement de Méouane , Communauté Rurale de Taïba Ndiaye	
Nombre de bénéficiaires des ouvrages hydrauliques	Plus de 21.000 (33 villages)
Population de village central (v.c)	Total ; 4200 (hommes ; , femmes ;)
Ethnies de village central (v.c)	Wolof 95 %, Sérère, Peul
Activités principales (v.c)	Agriculture %, élevage %, autres (%)
Ouvrages hydrauliques et gestion	
- année de construction	1981, 1999, 2012
- établissement de l'ASUFOR	Avant 2003
- gestion de l'ASUFOR	Observation de enquêteur ; bonne

2. CAPACITE DU FORAGE

MECANISME ENERGETIQUE DE POMPAGE	Qexp: DEBIT (m3/heure)	Tr : TEMPS REEL DE POMPAGE (h/jour)	Ta : TEMPS DE POMPAGE AUTORISE (h/jour)	Ta - Tr (h)	EXCEDENT D'EAU = Qexp X (Ta - Tr) (m3/jour)
Electricité	47 m ³ /h	18,5 h	20 h	1,5 h	70,5 m ³ /jour

3. ACTIVITES EN COURS

(1) Maison de démonstration

1m³= 200 FCFA

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Superficie / Nombre de sujets	Quantité d'eau nécessaire (m3/jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
champ	1 (gérant)	0,044 ha	3,520	permanant	21,120
Elevage poulet		12	0,004	permanant	96
E. canard		6	0,003	permanant	
E. lapin		20	0,006	permanant	
E. dinde		4	0,003	permanant	
Total				3,536	

(2) Elevage

1m³= 200 FCFA

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Nombre de sujets	Quantité d'eau nécessaire (Litre/jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Elevage poulet	2	12	4,0 L / jour	permanant	
E. canard	2	12	6,0 L / jour	permanant	
E. lapin	2	20	6,0 L / jour	permanant	
Total			16,0 L / jour		96

(3) Amélioration des conditions de vie

1m³ = 200 FCFA

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Quantité de Production (kg/ jour)	Quantité d'eau nécessaire (Litre/jour)	Fréquence des activités / mois	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Transformation des fruits	2 personnes	10 kg	40	2	16
Transformation des légumes	1 groupe (30 pers.)	10 kg	60	1	12
Transformation du lait	1	1 kg	20	4	16
Total			120 L / jour		44

EXCEDENT D'EAU (m3/jour)	70,5 m ³ /jour	QUANTITE TOTAL D'EAU NECESSAIRE (m3/jour)	3.672 m ³ /jour
---------------------------------	---------------------------	--	----------------------------

PLAN DE DEVELOPPEMENT (2)

mars 2010

1. INFORMATION GENERAL

2. Moukh Moukh (résumé)	
Localisation : Département de Louga , Arrondissement de Coki , Communauté Rurale de Thiamène	
Nombre de bénéficiaires des ouvrages hydrauliques	Environ 3400 (8 villages)
Population de village central (v.c)	Total ; 1520 (Source ; enquête GERAD 2008)
Nbr de carré / de ménage (v.c)	252 / 328 (Source ; idem)
Ethnies de village central (v.c)	Wolof, Peul, (maure, sérère)
Activités principales (v.c)	Agriculture, élevage
Ouvrages hydrauliques et gestion	
- année de construction	2000, 2011
- établissement de l'ASUFOR	septembre 2003 par PEPTAC* 1 (JICA)
- gestion de l'ASUFOR	Observation de enquêteur ; bonne, moyenne, mauvaise

2. CAPACITE DU FORAGE

MECANISME ENERGETIQUE DE POMPAGE	Qexp: DEBIT (m3/heure)	Tr : TEMPS REEL DE POMPAGE (h/jour)	Ta : TEMPS DE POMPAGE AUTORISE (h/jour)	Ta - Tr (h)	EXCEDENT D'EAU = Qexp X (Ta - Tr) (m3/jour)
Electricité	30 m ³ /h	8 h	10 h	2 h	60 m ³ /jour

3. ACTIVITES EN COURS

(1) Agriculture

1m³ = 150 FCFA

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Superficie du périmètre (ha)	Quantité d'eau nécessaire (m3/jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Champ Collectif	4 groupes	0,7 ha	28,0	Saison sèche	126,000

(2) Maison de démonstration

1m³ = 150 FCFA

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Superficie / Nombre de sujets	Quantité d'eau nécessaire (m3/jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
champ	1 (gérant)	0,044 ha	3,520	permanant	15,840
Elevage poulet		6	0,002	permanant	50
E. canard		6	0,003	permanant	
E. lapin		10	0,003	permanant	
E. dinde		4	0,003	permanant	
Total			3,531		21,170

(3) Elevage

1m³ = 300 FCFA (branchement particulier)

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Nombre de sujets	Quantité d'eau nécessaire (Litre/jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Elevage poulet	2	110	36,7 L / jour	permanant	
E. canard	2	12	6,0 L / jour	permanant	
E. lapin	2	20	6,0 L / jour	permanant	
Total			48,7 L / jour		4383

(4) Amélioration des conditions de vie

1m³ = 300 FCFA (branchement particulier)

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Quantité de Production (/ jour)	Quantité d'eau nécessaire (Litre/jour)	Fréquence des activités / mois	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Transformation du lait	1 GPF (3 pers)	1 kg	28	12	102
Transformation Des céréales	1 GPF (12 pers)	50 kg	100	1	30
Total			128		132

EXCEDENT D'EAU (m3/jour)	60 m ³ /jour	QUANTITE TOTAL D'EAU NECESSAIRE (m3/jour)	31,71 m ³ /jour
---------------------------------	-------------------------	--	----------------------------

PLAN DE DEVELOPPEMENT (3)

Juin 2011

1. INFORMATION GENERAL

3. Mbéyène Négué (résumé)	
Localisation : Département de Linguère , Arrondissement de Yang Yang , Communauté Rurale de Mboula	
Nombre de bénéficiaires des ouvrages hydrauliques	Environ 1700 (8 villages)
Population de village central (v.c)	Total ; 850 (2 villages),
Ethnies de village central (v.c)	Wolof %, Peul % (autres %)
Activités principales (v.c)	Agriculture, élevage
Ouvrages hydrauliques et gestion	
- année de construction	2000, 2011
- établissement de l'ASUFOR	Octobre 2003 par PEPTAC* 1 (JICA)
- gestion de l'ASUFOR	Observation de enquêteur ; bonne, moyenne, mauvaise

*Projet Eau Potable pour Tous et appui aux Activités Communautaires

2. CAPACITE DU FORAGE

MECANISME ENERGETIQUE DE POMPAGE	Q _{exp} : DEBIT (m ³ /heure)	Tr : TEMPS REEL DE POMPAGE (h/jour)	Ta : TEMPS DE POMPAGE AUTORISE (h/jour)	Ta – Tr (h)	EXCEDENT D'EAU = Q _{exp} X (Ta - Tr) (m ³ /jour)
Groupe Electrogène	50 m ³ /h	3 h	12 h	9 h	450 m ³ /jour

3. SELECTION DES ACTIVITES

Activités proposées	Objectifs des activités	Evaluation de PDRD/vulgarisateur
Champs Collectifs	Création de revenu, Amélioration des conditions de vie	raisonnable
Elevage de poulet	Création de revenu, Amélioration des conditions de vie	raisonnable

4. PLANIFICATION

(1) Agriculture

1m³ = 200 FCFA

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Superficie du périmètre (ha)	Quantité d'eau nécessaire (m3/jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Champs	GPF Négué,	0,007 ha	0,76	Saison sèche	4,560
Collectif	Mbéyène	0,033 ha			

(2) Elevage

1m³ = 400 FCFA (branchement particulier)

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Nombre de sujets	Quantité d'eau nécessaire (Litre/jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Elevage poulet	1 groupe	30	3,0 L / jour	permanant	36

EXCEDENT D'EAU (m3/jour)	450 m ³ /jour	QUANTITE TOTAL D'EAU NECESSAIRE (m3/jour)	0,763 m ³ /jour
---------------------------------	--------------------------	--	----------------------------

PLAN DE DEVELOPPEMENT (4)

Juin 2010

1. INFORMATION GENERAL

4. Ndate Bélakhor (résumé)	
Localisation : Département de Kébémér , Arrondissement de Sagatta , Communauté Rurale de Thiolom Fall	
Nombre de bénéficiaires des ouvrages hydrauliques	Environ 6300 (13 villages)
Population de village central (v.c)	Bélakhor ; 2399, Ndate Fall ; 416 (Source ; enquête GERAD 2008)
Ethnies de village central (v.c)	Wolof 90 %, Peul, mandingues
Activités principales (v.c)	Agriculture, élevage
Ouvrages hydrauliques et gestion	
- année de construction	1989
- établissement de l'ASUFOR	novembre 2003 par PEPTAC* 1 (JICA)
- gestion de l'ASUFOR	Observation de enquêteur ; bonne, moyenne, mauvaise

2. CAPACITE DU FORAGE

MECANISME ENERGETIQUE DE POMPAGE	Qexp: DEBIT (m ³ /heure)	Tr : TEMPS REEL DE POMPAGE (h/jour)	Ta : TEMPS DE POMPAGE AUTORISE (h/jour)	Ta – Tr (h)	EXCEDENT D'EAU = Qexp X (Ta - Tr) (m ³ /jour)
Groupe Electrogène	45 m ³ /h	5 h	12 h	7 h	315 m ³ /jour

3. ACTIVITES EN COURS

(1) Agriculture

1m³ = 150 FCFA

ACTIVITE	Période des activités	Participants (groupe, Nbr)	Superficie du périmètre (ha)	Quantité d'eau nécessaire (m ³ /jour)	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Champs Collectif	Saison sèche	4 groupes	1,05 ha	42,0	189,000

(2) Maison de démonstration

1m³ = 150 FCFA

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Superficie / Nombre de sujets	Quantité d'eau nécessaire (m ³ /jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
champ	1 (gérant)	0,044 ha	3,520	permanant	15,840
Eleveage poulet		6	0,002	permanant	50
E. canard		6	0,003	permanant	
E. lapin		10	0,003	permanant	
E. dinde		4	0,003	permanant	
Total			3,531		21,170

(3) Elevage

1m³ = 175 FCFA (branchement particulier)

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Nombre de sujets	Quantité d'eau nécessaire (Litre/jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Elevage poulet	1	6	2,0 L / jour	permanant	
E. canard	1	6	3,0 L / jour	permanant	
E. lapin	1	10	3,0 L / jour	permanant	
Total			8,0 L / jour		58

(4) Amélioration des conditions de vie

1m³ = 175 FCFA (branchement particulier)

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Quantité de Production (kg/ jour)	Quantité d'eau nécessaire (Litre/jour)	Fréquence des activités / mois	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Transformation de céréales	1 groupe ; 16 personnes	100 kg	120	1	21

EXCEDENT D'EAU (m3/jour)	315 m ³ /jour	QUANTITE TOTAL D'EAU NECESSAIRE (m3/jour)	45,66 m ³ /jour
---------------------------------	--------------------------	--	----------------------------

PLAN DE DEVELOPPEMENT (5)

août 2011

1. INFORMATION GENERAL

5. Bakhaya (résumé)	
Localisation : Département de Kébémér , Arrondissement de Sagatta , Communauté Rurale de Guéoul	
Nombre de bénéficiaires des ouvrages hydrauliques	Environ 1200 (4 villages)
Population de village central (v.c)	Total ; 102 (hommes ; 46 , femmes ; 56)
Nbr de carré / de ménage (v.c)	11 / 11
Ethnies de village central (v.c)	Wolof
Activités principales (v.c)	Agriculture, élevage
Ouvrages hydrauliques et gestion	
- année de construction	1994
- établissement de l'ASUFOR	janvier 2004 par PEPTAC* 1 (JICA)
- gestion de l'ASUFOR	Observation de enquêteur ; moyenne

2. CAPACITE DU FORAGE

MECANISME ENERGETIQUE DE POMPAGE	Q _{exp} : DEBIT (m ³ /heure)	Tr : TEMPS REEL DE POMPAGE (h/jour)	Ta : TEMPS DE POMPAGE AUTORISE (h/jour)	Ta – Tr (h)	EXCEDENT D'EAU = Q _{exp} X (Ta - Tr) (m ³ /jour)
Solaire	12 m ³ /h	7 h	8 h	1 h	12 m ³ /jour

3. ACTIVITES EN COURS

(1) Maison de démonstration

1m³ = 150 FCFA

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Superficie / Nombre de sujets	Quantité d'eau nécessaire (m ³ /jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
champ	1 (gérant)	0,044 ha	3,520	permanant	15,840
Elevage poulet		6	0,002	permanant	50
E. canard		6	0,003	permanant	
E. lapin		10	0,003	permanant	
E. dinde		4	0,003	permanant	
Total				3,531	

(2) Elevage

1m³ = 200 FCFA (branchement particulier)

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Nombre de sujets	Quantité d'eau nécessaire (Litre/jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Elevage poulet	1	6	2,0 L / jour	permanant	
E. canard	1	6	3,0 L / jour	permanant	
E. lapin	1	10	3,0 L / jour	permanant	
Total			8,0 L / jour	permanant	48

(3) Amélioration des conditions de vie

1m³ = 200 FCFA (branchement particulier)

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Quantité de Production (kg/ jour)	Quantité d'eau nécessaire (Litre/jour)	Fréquence des activités / mois	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Transformation Des ccéréales	1 groupe ;12 pers.	50 kg	80 L / jour	3	48

EXCEDENT D'EAU (m3/jour)	12 m ³ /jour	QUANTITE TOTAL D'EAU NECESSAIRE (m3/jour)	3,62 m ³ /jour
---------------------------------	-------------------------	--	---------------------------

PLAN DE DEVELOPPEMENT (6)

Juin 2010

1. INFORMATION GENERAL

6. Nguith (résumé)	
Localisation : Département de Linguère , Arrondissement de Dodji , Communauté Rurale d' Ouarhokh	
Nombre de bénéficiaires des ouvrages hydrauliques	Environ 2300 (10 villages)
Population de village central (v.c)	Total ; 1400
Ethnies de village central (v.c)	Wolof, Peul
Activités principales (v.c)	Agriculture, service, commerce, artisanat, etc.
Ouvrages hydrauliques et gestion	
- année de construction	1998
- établissement de l'ASUFOR	septembre 2003 par PEPTAC 1 (JICA)
- gestion de l'ASUFOR	Observation de enquêteur ; bonne, moyenne, mauvaise

2. CAPACITE DU FORAGE

MECANISME ENERGETIQUE DE POMPAGE	Qexp: DEBIT (m3/heure)	Tr : TEMPS REEL DE POMPAGE (h/jour)	Ta : TEMPS DE POMPAGE AUTORISE (h/jour)	Ta - Tr (h)	EXCEDENT D'EAU = Qexp X (Ta - Tr) (m3/jour)
Electricité	30 m ³ /h	8 h	19 h	117 h	330 m ³ /jour

3. ACTIVITES EN COURS

(1) Maison de démonstration

1m³ = 150 FCFA

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Superficie / Nombre de sujets	Quantité d'eau nécessaire (m3/jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
champ	1 (gérant)	0,044 ha	3,520	permanant	15.840
Elevage poulet		6	0,002	permanant	50
E. canard		6	0,003	permanant	
E. lapin		10	0,003	permanant	
E. dinde		4	0,003	permanant	
Total			3,531		21,170

(2) Elevage

1m³ = 200 FCFA (branchement particulier)

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Nombre de sujets	Quantité d'eau nécessaire (Litre/jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Elevage poulet	1	6	2,0 L / jour	permanant	
E. canard	1	6	3,0 L / jour	permanant	
E. lapin	1	10	3,0 L / jour	permanant	
Total			8,0 L / jour		48

(3) Amélioration des conditions de vie

1m³= 200 FCFA (branchement particulier)

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Quantité de Production (/ jour)	Quantité d'eau nécessaire (Litre/jour)	Fréquence des activités / mois	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Transformation Du lait	1 groupe ;18 pers.	15 Litre/jour	30 Litre/jour	2	120

EXCEDENT D'EAU (m3/jour)	330 m ³ /jour	QUANTITE TOTAL D'EAU NECESSAIRE (m3/jour)	3,569 m ³ /jour
-------------------------------------	--------------------------	--	----------------------------

PLAN DE DEVELOPPEMENT (7)

Juin 2010

1. INFORMATION GENERAL

7. Garky Diaw (résumé)	
Localisation : Département de Louga , Arrondissement de Coki , Communauté Rurale de Ndiagne	
Nombre de bénéficiaires des ouvrages hydrauliques	Environ 2150 (9 villages)
Population de village central (v.c)	Total ; 1082 (hommes ; 506, femmes ; 576)
Ethnies de village central (v.c)	Wolof 100%
Activités principales (v.c)	Agriculture 97,8 %, élevage 1,4 %, artisanat 0,9 %
Ouvrages hydrauliques et gestion	
- année de construction	2002
- établissement de l'ASUFOR	2008
- fonds (date ; 25/06/2010)	16 073 250 FCFA au total (Banque + en casse)
- gestion de l'ASUFOR	Observation de enquêteur ; bonne

2. CAPACITE DU FORAGE

MECANISME ENERGETIQUE DE POMPAGE	Q _{exp} : DEBIT (m ³ /heure)	Tr : TEMPS REEL DE POMPAGE (h/jour)	Ta : TEMPS DE POMPAGE AUTORISE (h/jour)	Ta - Tr (h)	EXCEDENT D'EAU = Q _{exp} X (Ta - Tr) (m ³ /jour)
Groupe Electrogène	35 m ³ /h	3 h	6 h	6 h	105 m ³ /jour

3. PROPOSITION ET SELECTION DES ACTIVITES

Secteur	Activités proposées	Evaluation de PDRD/vulgarisateur
infrastructure	Piste de production, extension de réseau électrique	Pas sujets de PDRD
Agriculture / élevage	Maraîchage, aviculture, suivi sanitaire du cheptel assistance au produit phytosanitaire, embouche et amélioration de race,	Raisonné En cas de situation difficile Rentabilité pas assurée
Accès au crédit	Faciliter l'accès, Création de source de financement pour le micro-projet	PDRD donnera le conseil.
Autres	Matériel d'allègement des travaux, foyer amélioré, etc. Teinture (pour la famille),	Pas de priorité PDRD assistera la formation

4. PLANIFICATION

(1) Agriculture

1m³ = 250 FCFA

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Superficie du périmètre (ha)	Quantité d'eau nécessaire (m ³ /jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Jardin potager	200 personnes	9 m ² X 200 = 0,18	0	permanent	0

(2) Elevage

1m³ = 250 FCFA

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Nombre de sujets	Quantité d'eau nécessaire (Litre/jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Elevage poulet	3 personnes	50	3,0 L / jour	permanent	
E. canard		30	3,5 L / jour	permanent	
E. lapin		20	1,5 L / jour	permanent	
Total		-	8,0 L / jour		96 FCFA/ mois

(3) Amélioration des conditions de vie

1m³ = 250 FCFA

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Quantité de Production (kg/ jour)	Quantité d'eau nécessaire (Litre/jour)	Fréquence des activités / mois	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Teinture	8 GPF	(inconnu)	(inconnu)	(examiner après la formation)	(inconnu)

EXCEDENT D'EAU (m³/jour)	105 m ³ /jour	QUANTITE TOTAL D'EAU NECESSAIRE (m³/jour)	0,008 m ³ /jour
--	--------------------------	---	----------------------------

PLAN DE DEVELOPPEMENT (8)

Juin 2011

1. INFORMATION GENERAL

8. Thiamène (résumé)	
Localisation : Département de Louga , Arrondissement de Coki , Communauté Rurale de Thiamène	
Nombre de bénéficiaires des ouvrages hydrauliques	Environ 6070 (18 villages)
Population de village central (v.c)	Total ; 1382 (en 2002), (hommes ; 646, femmes ; 736)
Nbr de carré / de ménage (v.c)	117 carrés / 143 ménages
Ethnies de village central (v.c)	Wolof, Peu
Activités principales (v.c)	Agriculture et élevage (77%), commerce, artisanat
Ouvrages hydrauliques et gestion	
- année de construction	1955, 1957, 2007 (réhabilitation)
- établissement de l'ASUFOR	2003 par PADV (Projet d'Aménagement et de Développement Villageois)
- gestion de l'ASUFOR	Observation de enquêteur ; bonne

2. CAPACITE DU FORAGE

MECANISME ENERGETIQUE DE POMPAGE	Qexp: DEBIT (m3/heure)	Tr : TEMPS REEL DE POMPAGE (h/jour)	Ta : TEMPS DE POMPAGE AUTORISE (h/jour)	Ta – Tr (h)	EXCEDENT D'EAU = Qexp X (Ta - Tr) (m3/jour)
Electricité	50 m ³ /h	10 h	14 h	4 h	200 m ³ /jour

3. SELECTION DES ACTIVITES

Activités proposées	Objectifs des activités	Evaluation de PDRD/vulgarisateur
Champs Collectif	Création de revenu, Amélioration des conditions de vie	Raisnable, prioritaire
Elevage de poulet	Création de revenu, Amélioration des conditions de vie	Raisnable

4. PLANIFICATION

(1) Agriculture

1m³ = 150 FCFA

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Superficie du périmètre (ha)	Quantité d'eau nécessaire (m3/jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Champs Collectif	20 GPF	0,12	7,20	Saison sèche	32,400

(2) Elevage

1m³ = 200 FCFA (branchement particulier)

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Nombre de sujets	Quantité d'eau nécessaire (Litre/jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Elevage poulet	(inconnu)	18	1,8 L / jour	Permanant (après hivernage)	11

EXCEDENT D'EAU (m3/jour)	200 m ³ /jour	QUANTITE TOTAL D'EAU NECESSAIRE (m3/jour)	7,202 m ³ /jour
---------------------------------	--------------------------	--	----------------------------

PLAN DE DEVELOPPEMENT (9)

Juin 2011

1. INFORMATION GENERAL

9. Nguène Sarr (résumé)	
Localisation : Département de Louga , Arrondissement de Sakal , Communauté Rurale de Nguène Sarr	
Nombre de bénéficiaires des ouvrages hydrauliques	Environ 1094 (8 villages)
Population de village central (v.c)	Total ; 700 (327 hommes, 373 femmes)
Nbr de carré / de ménage (v.c)	139 / 173
Ethnies de village central (v.c)	Wolof 71 %, Peul 29 %
Activités principales (v.c)	Agriculture, élevage, commerce, artisanat
Ouvrages hydrauliques et gestion	
- année de construction	1989
- établissement de l'ASUFOR	2007 par PEPAM
- gestion de l'ASUFOR	Observation de enquêteur ; bonne

3. CAPACITE DU FORAGE

MECANISME ENERGETIQUE DE POMPAGE	Qexp: DEBIT (m ³ /heure)	Tr : TEMPS REEL DE POMPAGE (h/jour)	Ta : TEMPS DE POMPAGE AUTORISE (h/jour)	Ta - Tr (h)	EXCEDENT D'EAU = Qexp X (Ta - Tr) (m ³ /jour)
Electricité	30 m ³ /h	8 h	14 h	6 h	180 m ³ /jour

4. SELECTION DES ACTIVITES

Activités proposées	Objectifs des activités	Evaluation de PDRD/vulgarisateur
Champ Collectif	Création de revenu, Amélioration des conditions de nutrition	Raisonné, collaboration avec NESA sera efficace.

5. PLANIFICATION

(1) Agriculture

1m³ = 200 FCFA

ACTIVITE	Participants (groupe, Nbr)	Superficie du périmètre (ha)	Quantité d'eau nécessaire (m ³ /jour)	Période des activités	Prix d l'eau prévu (FCFA/ mois)
Champs Collectif	GPF	0,3	12,0	Saison sèche	72,000

EXCEDENT D'EAU (m ³ /jour)	180 m ³ /jour	QUANTITE TOTAL D'EAU NECESSAIRE (m ³ /jour)	12,0 m ³ /jour
---------------------------------------	--------------------------	--	---------------------------

PLAN DE DEVELOPPEMENT (10) : Estimation de l'excédent d'eau des forages des sites PDRD

06 janvier 2012

Nom du site	Mécanisme énergétique de pompage	Q _{exp} : débit (m ³ /heure)	T _a : Temps de pompage autorisé (h/jour)	T _r : Temps réel de pompage (h/jour)	T _a - T _r (h)	Excédent d'eau = Q _{exp} X (T _a - T _r) (m ³ /jour)	Observations
TAÏBA NDIAYE	Electricité	47m ³ /h	20h	18.5h	1.5h	70,5 m ³ /jour	Quantité insuffisante
MOUKH MOUKH	Electricité	30 m ³ /h	10 h	8 h	2 h	60 m ³ /jour	Bonne qualité possibilité d'activités maraichères Quantité suffisante
MBEYENE NEGUE	Générateur	50 m ³ /h	12 h	3 h	9 h	450 m ³ /jour	Bonne qualité possibilité d'activités maraichères Quantité suffisante Prudence dans l'aménagement de champs collectifs à grande dimensions
NDATE BELAKHOR	Générateur (Electricité)	45 m ³ /h	12 h	5 h	7 h	315 m ³ /jour	Bonne qualité possibilité d'activités maraichères Quantité suffisante
BAKHAYA	Solaire	12 m ³ /h	8 h	7 h	1 h	12 m ³ /jour	Quantité insuffisante
NGUTH	Electricité	30 m ³ /h	19 h	8 h	11 h	330 m ³ /jour	Bonne qualité possibilité d'activités maraichères Quantité suffisante
GARKY DIAW	Générateur (Electricité)	35 m ³ /h	6 H	3 h	3 h	105 m ³ /jour	Qualité de l'eau saumâtre (salinité élevée) difficulté d'activités maraichères
THIAMENE	Electricité	50 m ³ /h	14 h	10 h	4 h	200 m ³ /jour	Bonne qualité possibilité d'activités maraichères Quantité suffisante
NGUENE SARR	Electricité	30 m ³ /h	14 h	8 h	6 h	180 m ³ /jour	Bonne qualité possibilité d'activités maraichères Quantité suffisante

Annexe 9 Consommation de l'eau dans les 9 sites

ASUFOR Taïba Ndiaye

Situation de distribution d'eau en 2008

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	0	40	12	0	0	40	21	0	0	0	0	211	324
Branchements	16,481	16,902	18,487	17,861	18,316	19,536	16,574	20,669	19,199	20,695	18,841	19,293	222,854
Agriculture	532	548	601	452	511	601	0	0	0	0	0	0	3,245
Abreuvoirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etablissements publics	569	542	423	447	384	573	417	551	436	525	350	466	5,683
Total ASUFOR	17,582	18,032	19,523	18,760	19,211	20,750	17,012	21,220	19,635	21,220	19,191	19,970	232,106

Situation de distribution d'eau en 2009

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	0	20	146	0	160	0	0	40	0	20	260	320	966
Branchements	19,482	18,540	20,432	20,892	21,324	21,820	23,658	23,743	22,854	22,687	20,531	20,321	256,284
Agriculture	67	74	69	71	50	56	30	27	32	36	40	53	605
Abreuvoirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etablissements publics	459	452	456	489	501	562	512	598	499	521	445	492	5,986
Total ASUFOR	20,008	19,086	21,103	21,452	22,035	22,438	24,200	24,408	23,385	23,264	21,276	21,186	263,841

Situation de distribution d'eau en 2010

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	80	160	20	0	0	50	0	0	0	0	0	0	310
Branchements	22,073	19,624	23,027	23,285	23,415	20,051	23,443	23,956	24,121	23,221	23,021	20,212	269,449
Agriculture	73	68	68	67	59	0	0	0	0	0	0	0	335
Abreuvoirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etablissements publics	532	401	502	582	534	431	544	587	602	512	456	432	6,115
Total ASUFOR	22,758	20,253	23,617	23,934	24,008	20,532	23,987	24,543	24,723	23,733	23,477	20,644	276,209

Situation de distribution d'eau en 2011 (m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	20	0	290	0	0	0	78	40	185	0	120	0	733
Branchements Privés	24,394	23,694	25,200	23,809	26,231	27,590	28,337	27,251	27,348	27,400	27,156	25,943	314,353
Agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abreuvoirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Borne fontaine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etablissements publics	545	429	599	501	588	512	578	602	459	445	412	432	6,102
Total ASUFOR	24,959	24,123	26,089	24,310	26,819	28,102	28,993	27,893	27,992	27,845	27,688	26,375	315,086

ASUFOR Moukh Moukh

Situation de distribution d'eau en 2008 (en m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Borne Fontaine	1,678	1,965	3,102	4,213	2,830	3,228	1,230	1,197	1,197	760	2,145	1,008	24,553
Abreuvoirs	555	501	1,285	1,130	920	840	0	0	0	0	225	366	5,822
Branchement Privé	808	705	706	815	1,075	1,081	918	785	778	662	1,019	851	10,203
Potances	493	290	457	807	594	1,375	620	530	530	278	952	521	7,447
Agriculture	318	377	447	412	565	448	104	60	60	0	30	260	3,081
Etablissement Publiques	12	22	19	18	7	6	7	13	13	0	11	0	128
Total ASUFOR	3,864	3,860	6,016	7,395	5,991	6,978	2,879	2,585	2,578	1,700	4,382	3,006	51,234

Situation de distribution d'eau en 2009 (en m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Borne Fontaine	1,554	1,669	1,459	1,701	2,311	2,789	2,120	667	790	2,331	2,041	1,139	20,571
Abreuvoirs	571	504	1,57	137	115	94	0	0	169	224	495	396	2,862
Branchement Privé	1,273	1,353	1,292	1,504	1,432	1,475	1,350	864	906	1,196	1,367	978	14,990
Potances	695	629	634	508	751	1,387	1,427	227	391	1,228	1,401	657	9,935
Agriculture	461	363	198	78	0	227	374	93	50	4	188	400	2,436
Etablissement Publiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total ASUFOR	4,554	4,518	3,740	3,928	4,609	5,972	5,271	1,851	2,306	4,983	5,492	3,570	50,794

Situation de distribution d'eau en 2010 (en m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Borne Fontaine	987	975	1,093	1,262	1,272	1,159	572	512	553	847	791	1,311	11,334
Abreuvoirs	421	431	315	0	257	0	0	0	0	0	0	0	1,424
Branchement Privé	1,094	1,140	1,042	1,390	1,397	1,447	986	883	1,014	1,084	1,082	1,227	13,786
Potances	297	264	306	504	534	300	108	237	224	437	699	565	4,475
Agriculture	533	677	356	263	786	713	81	3	0	0	0	30	3,442
Etablissement Publiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total ASUFOR	3,332	3,487	3,112	3,419	4,246	3,619	1,747	1,635	1,791	2,368	2,572	3,133	34,461

Situation de distribution d'eau en 2011 (en m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	563	234	476	442	903	2,247	2,246	329	714	1,519	1,958	188	11,819
Branchement Privé	1,227	814	1,612	1,437	2,020	1,789	2,130	1,547	1,370	1,525	2,104	958	18,533
Agriculture	30	169	460	404	161	30	10	0	0	21	30	181	1,496
Abreuvoirs	193	741	477	309	70	2,040	1,947	0	0	0	108	147	6,032
Borne fontaine	1,118	741	972	1,070	2,060	903	2,170	1,886	363	1,235	1,764	349	14,631
Etablissement Publiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total ASUFOR	3,131	2,699	3,997	3,662	5,214	7,009	8,503	3,762	2,447	4,300	5,964	1,823	52,511

ASUFOR Mbéyène Négué

Situation de distribution d'eau en 2008 (en m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	850	832	838	1,125	1,042	878	777	454	709	Panne du Forage depuis le 9 octobre 2008			7,505
Branchements Privés (m3)	268	371	396	348	442	450	338	203	222				3,038
Agriculture	24	59	150	249	145	187	314	32	0				1,160
Abreuvoirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0
Etablissements publics	442	524	441	476	536	687	641	487	485				4,719
Total ASUFOR	1,584	1,786	1,825	2,198	2,165	2,202	2,070	1,176	1,416				16,422

NB: 83m3 pour construction du poste de santé de Négué au mois de mai

Situation de distribution d'eau en 2009 (en m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	Panne du Forage												0
Branchements Privés (m3)													0
Agriculture													0
Abreuvoirs													0
Etablissements publics													0
Total ASUFOR													0

Situation de distribution d'eau en 2010 (en m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	Panne du Forage												0
Branchements Privés (m3)													0
Agriculture													0
Abreuvoirs													0
Etablissements publics													0
Total ASUFOR													0

Situation de distribution d'eau en 2011 (en m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	Panne du forage			614	336	278	208	219	122	148	148	167	2,240
Branchements				341	521	534	333	281	310	379	425	582	3,706
Agriculture				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abreuvoirs				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Borne fontaine				388	589	757	666	752	579	793	317	523	5,364
Etablissements publics				0	0	0	0	0	0	4	1	4	9
Total ASUFOR	0	0	0	1,343	1,446	1,569	1,207	1,252	1,011	1,324	891	1,276	11,319

ASUFOR Ndate Bélakhore

Situation de distribution d'eau en 2008 (en m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Branchements Privés	5,087	4,848	5,097	5,128	5,369	5,723	5,081	4,863	4,200	5,452	5,436	5,355	61,639
Borne Fontaine	295	207	219	154	149	182	129	101	79	121	194	244	2,074
Abreuvoirs	153	104	59	44	38	26	0	0	0	0	0	0	424
Etablissements publiques	60	47	61	62	61	46	32	36	19	27	36	72	559
Total ASUFOR	5,595	5,206	5,436	5,388	5,617	5,977	5,242	5,000	4,298	5,600	5,666	5,671	64,696

Situation de distribution d'eau en 2009 (en m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Branchements Privés	5,380	5,510	5,408	5,879	6,275	6,212	5,838	5,522	5,110	6,122	6,014	5,540	68,810
Borne Fontaine	120	96	111	84	83	96	86	141	53	77	47	142	1,136
Abreuvoirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agriculture	0	0	0	835	835	834	0	0	0	0	0	0	2,504
Etablissements publiques	65	56	58	60	50	30	8	20	20	40	45	50	502
Total ASUFOR	5,565	5,662	5,577	6,858	7,243	7,172	5,932	5,683	5,183	6,239	6,106	5,732	72,952

Situation de distribution d'eau en 2010 (en m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Branchements Privés	6,368	5,987	6,617	6,099	6,104	6,816	5,913	5,882	5,619	6,499	5,834	5,913	73,651
Borne Fontaine	226	119	133	92	109	76	70	60	51	57	63	53	1,109
Abreuvoirs	130	94	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	224
Agriculture	0	0	0	800	800	0	0	0	0	0	0	0	1,600
Etablissements publiques	60	80	93	70	53	80	41	24	27	25	49	53	655
Total ASUFOR	6,784	6,280	6,843	7,061	7,066	6,972	6,024	5,966	5,697	6,581	5,946	6,019	77,239

Situation de distribution d'eau en 2011 (en m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Branchements Privés			5,867	6,667	5,774	5,447	5,620	5,431	4,616	6,112	4,728	5,809	56,071
Borne Fontaine			54	89	161	36	40	35	27	50	70	30	592
Abreuvoirs			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agriculture			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,426
Etablissements publiques			103	91	121	53	6	5	24	26	35	45	509
Total ASUFOR			6,024	6,847	6,056	5,536	5,666	5,471	4,667	6,188	4,833	5,884	57,172

ASUFOR Bakhaya

Situation de distribution d'eau en 2008

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances (m3)	0	0	0	0	0	205	0	0	0	0	0	0	205
Branchements	602	573	575	620	601	449	694	650	593	661	537	640	7,195
Agriculture (m3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abreuvoirs (fcfa)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Borne fontaine	270	269	262	305	223	293	264	237	176	221	153	164	2,837
Total ASUFOR	872	842	837	925	824	947	958	887	769	882	690	804	10,237

Situation de distribution d'eau en 2009

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances (m3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Branchements	695	649	508	795	948	1,033	742	998	889	639	1,368	798	10,062
Agriculture (m3)	0	0	0	0	0	0	7.2	9.3	0	15.0	0	23.0	55
Abreuvoirs (fcfa)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Borne fontaine	153	237	191	185	297	127	104	92	115	105	122	106	1,834
Total ASUFOR	848	886	699	980	1,245	1,160	846	1,090	1,004	744	1,490	904	11,896

Situation de distribution d'eau en 2010

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances (m3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Branchements	888	620	1,310	754	663	489	520	809	668	601	689	571	8,582
Agriculture (m3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abreuvoirs (fcfa)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Borne fontaine	178	186	177	77	48	27	27	38	35	30	37	37	897
Total ASUFOR	1,066	806	1,487	831	711	516	547	847	703	631	726	608	9,479

Situation de distribution d'eau en 2011 (en m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	0	0	0	0	0	0	Panne forage		0	0	0	0	0
Branchements privés	1,164	635	778	595	689	654			580	630	710	640	7,075
Agriculture	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0
Abreuvoirs	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0
Borne fontaine	43	44	78	46	47	31			31	31	30	31	412
Total ASUFOR	1,207	679	856	641	736	685			611	661	740	671	7,487

ASUFOR Nguith

Situation de distribution d'eau en 2008

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances (m3)	518	484	619	765	758	842	872	385	510	318	373	440	6,884
Branchements Privés (m3)	1,417	1,327	1,462	1,481	1,528	1,386	1,214	1,058	1,224	1,295	1,033	1,057	15,482
Agriculture (m3)	806	1,030	877	1,201	1,509	1,136	758	480	317	327	430	1,484	10,355
Abreuvoirs (fcfa)	74,975	58,400	58,580	75,375	153,475	121,575	32,000	0	0	0	0	0	574,380
Etablissements publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Situation de distribution d'eau en 2009

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances (m3)	430	403	404	404	570	469	571	383	346	273	404	410	5,067
Branchements Privés (m3)	1,139	1,383	1,237	1,302	1,217	1,335	1,254	1,067	1,135	1,087	1,214	1,359	14,729
Agriculture (m3)	1,073	1,507	1,315	1,960	3,053	1,305	816	285	454	0	1,114	1,406	14,288
Abreuvoirs (fcfa)	15,085	95,640	73,550	182,075	166,875	63,100	38,000	0	0	0	0	0	634,325
Etablissements publics (m3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Situation de distribution d'eau en 2010

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances (m3)	408	432	430	576	430	552	277	199	276	350	286	307	4,523
Branchements Privés (m3)	1,472	1,254	1,320	1,525	3,293	3,036	1,602	1,145	1,573	1,497	1,346	1,254	20,317
Agriculture (m3)	2,567	2,184	2,304	2,428	1,926	1,854	542	430	391	681	536	638	16,481
Abreuvoirs (m3)	0	492	500	884	937	630	126	0	0	0	374	432	4,375
Etablissements publics (m3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total ASUFOR	4,447	4,362	4,554	5,413	6,586	6,072	2,547	1,774	2,240	2,528	2,542	2,631	45,696

Situation de distribution d'eau en 2011 (en m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	386	323	522	628	606	885	436	285	244	235	224	219	4,993
Branchements Privés	1,050	1,169	1,110	1,090	1,074	1,049	1,295	1,172	1,344	1,557	1,605	1,910	15,425
Agriculture	1,342	1,426	1,476	1,407	1,537	1,643	1,345	827	834	932	1,308	1,243	15,320
Abreuvoirs	432	598	637	682	700	748	224	0	0	0	0	240	4,261
Etablissements publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total ASUFOR	3,210	3,516	3,745	3,807	3,917	4,325	3,300	2,284	2,422	2,724	3,137	3,612	39,999

(71)

ASUFOR Garky Diaaw

Situation de distribution d'eau en 2011

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Branchements Privés	1,839	1,636	2,588	1,834	2,891	1,912	1,614	1,130	2,015	3,203	2,229	1,758	24,649
Borne Fontaine	126	461	563	392	324	204	123	93	464	261	1,225	1,263	5,499
Abreuvoirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etablissements publiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total ASUFOR	1,965	2,097	3,151	2,226	3,215	2,116	1,737	1,223	2,479	3,464	3,454	3,021	30,148

ASUFOR Thiamène

Situation de distribution d'eau en 2011 (en m³)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	0	41	12	14	30	48	55	19	143	404	424	1,330	2,520
Branchements Privés	7,032	7,311	7,815	8,552	8,534	8,273	7,817	7,304	7,230	8,559	8,713	9,292	96,432
Agriculture	49	56	47	100	45	39	25	6	26	134	98	189	814
Abreuvoirs	1,665	1,743	2,171	2,586	2,265	1,155	10	0	0	0	1,715	1,765	15,075
Borne fontaine	2,644	3,090	4,234	4,919	5,380	4,488	3,055	3,376	3,015	1,868	5,824	4,241	46,134
Etablissements publiques	221	238	271	306	273	158	39	46	40	44	175	217	2,028
Total ASUFOR	11,611	12,479	14,550	16,477	16,527	14,161	11,001	10,751	10,454	11,009	16,949	17,034	160,161

ASUFOR Nguene Sarr

Situation de distribution d'eau en 2011

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Potances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Branchements Privés	6,400	6,110	6,227	5,857	5,938	6,089	6,229	6,411	6,520	6,020	5,786	5,636	73,223
Borne Fontaine	197	131	101	122	182	138	189	251	186	136	122	93	1,848
Abreuvoirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agriculture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Etablissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total ASUFOR	6,597	6,241	6,328	5,979	6,120	6,227	6,418	6,662	6,706	6,156	5,908	5,729	75,071

Annexe 10 Consommation d'eau dans les activités communautaires

1) Agriculture

Forme de culture	Quantité d'eau arrosée en moyenne (ℓ / m ²) *1	Superficie générale à emblaver *2	Quantité d'eau consommée au total (ℓ / jour)	Quantité d'eau consommée au total (m ³ / mois)
Champ collectif : Arrosage ordinaire	6~8	1ha (10.000 m ²)	60.000~80.000	180~240
Champ collectif : Système d'irrigation à goutte-à-goutte (valeur de référence)	4~6	1ha (10.000 m ²)	40.000~60.000	120~180
Champ collectif : PDRD	1~4	1ha (10.000 m ²)	10.000~40.000	30~120
Jardin potager (faible économie d'eau) : Utilisation de l'eau usée domestique et de l'eau du robinet	2	40 m ²	80	0,240
Jardin potager (forte économie d'eau) : Utilisation de l'eau usée domestique	1	9 m ²	9	0,027

* 1 : Quantité générale d'eau arrosée par des agents agricoles du Sénégal

* 2 : La superficie du champ collectif indique la valeur de référence. Le champ collectif de deux sites respectifs (Ndate Bélakhore, Moukh Moukh) du PDRD a 1 ha. Concernant le jardin potager, la superficie à emblaver diffère selon les cas : l'utilisation de l'eau usée domestique avec un peu d'eau inexploitée (l'eau du robinet) à compléter ou l'utilisation unique de l'eau usée domestique sans avoir recours à l'eau inexploitée.

2) Elevage de petits animaux

Animaux domestiques	Quantité d'eau arrosée en moyenne (cc / sujet) *1	Taille générale de l'élevage	Quantité d'eau consommée au total *2 (ℓ/jour)	Quantité d'eau consommée au total (m ³ /mois)
poulet	80~100	6	2	0,006
canard	150~200	6	3	0,009
dinde	300~400	4	3	0,009
lapin	50~100	10	3	0,009

*1 : Quantité effective de l'eau abreuvée par des animaux ciblés

*2 : Quantité d'eau qui se calcule sur la base de l'eau consommée par les animaux en y ajoutant l'eau de nettoyage du matériel et du logement et celle pour d'autres usages.

3) Amélioration de condition de vie

Amélioration des condition de vie

(1) Taiba Ndays

Activités	Nom du groupement	Nbre de participants	Production unitaire	Volume d'eau nécessaire (ℓ)	Fréquence mensuelle de l'activité	Volume d'eau mensuelle	Remarques (périodicité de l'activité, etc.)
Transformation de fruits	Individuel	-	10 kg	40 ℓ/j	2	0.08 m ³ /mois	Cas de 2 personnes, La période dees fruits s'étend de mai à septembre,
Transformation de légumes	And Défar Taiba	30	10 kg	60 ℓ/j	1	0.06 m ³ /mois	L'activité a été menée 6 fois au total
Transformation du lait	Individuel	-	1 kg	20 ℓ/j	4	0.08 m ³ /mois	Une fois par semaine
Quantité d'eau journalière	0.120 m ³ /j =			120 ℓ/j	Quantité d'eau mensuelle	0.22 m ³ /mois	
Excédent d'eau (Ex)	70.5 m ³ /j		Ratio (T/Ex)	0.170 %	Excédent d'eau mensuel (Ex)	2115 m ³ /mois	

(2) Moukh Moukh

Activités	Nom du groupement	Nbre de participants	Production unitaire	Volume d'eau nécessaire (ℓ)	Fréquence mensuelle de l'activité	Volume d'eau mensuelle	Remarques (périodicité de l'activité, etc.)
Transformation du lait	GPF	3	1 kg	28 ℓ/j	12	0.34 m ³ /mois	Le lait en poudre est transformé durant 9 mois dans l'année (Novembre à juillet)
	GPF	3	10 ℓ	20 ℓ/j	30	0.60 m ³ /mois	Le lait de vache est utilisé de Août à octobre (3 mois)
Transformation des céréales	GPF	12	50 kg	100 ℓ/j	1	0.10 m ³ /mois	L'activité s'est déroulée de mai 2010 à juin 2011, Elle est actuellement en arrêt provisoire
Quantité d'eau journalière	0.148 m ³ /j =			148 ℓ/j	Quantité d'eau mensuelle	1.04 m ³ /mois	
Excédent d'eau (Ex)	60 m ³ /j		Ratio (T/Ex)	0.247 %	Excédent d'eau mensuel (Ex)	1800 m ³ /mois	

(3) Mbyeine Negue : (pas d'activités de ACV avec l'utilisation de l'eau de forage)

(4) Ndate Belakhor

Activités	Nom du groupement	Nbre de participants	Production unitaire	Volume d'eau nécessaire (ℓ)	Fréquence mensuelle de l'activité	Volume d'eau mensuelle	Remarques (périodicité de l'activité, etc.)
Transformation des céréales	GPF	16	100 kg	120 ℓ/j	1	0.12 m ³ /mois	Environ 18 opérations ont été faites
Quantité d'eau journalière	0.120 m ³ /j =			120 ℓ/j	Quantité d'eau mensuelle	0.12 m ³ /mois	
Excédent d'eau (Ex)	315 m ³ /j		Ratio (T/Ex)	0.038 %	Excédent d'eau mensuel (Ex)	9450 m ³ /mois	

(5) Bakaya

Activités	Nom du groupement	Nbre de participants	Production unitaire	Volume d'eau nécessaire (ℓ)	Fréquence mensuelle de l'activité	Volume d'eau mensuelle	Remarques (périodicité de l'activité, etc.)
Transformation des céréales	GPF	12	50 kg	80 ℓ/j	3	0.24 m ³ /mois	L'activité est arrêtée provisoirement
Quantité d'eau journalière	0.080 m ³ /j =			80 ℓ/j	Quantité d'eau mensuelle	0.00 m ³ /mois	
Excédent d'eau (Ex)	12 m ³ /j		Ratio (T/Ex)	0.667 %	Excédent d'eau mensuel (Ex)	360 m ³ /mois	

(6) Ngulth

Activités	Nom du groupement	Nbre de participants	Production unitaire	Volume d'eau nécessaire (ℓ)	Fréquence mensuelle de l'activité	Volume d'eau mensuelle	Remarques (périodicité de l'activité, etc.)
Transformation du lait	GPF	18	15 ℓ	30 ℓ/j	10	0.30 m ³ /mois	La production se fait tous les 3 jours
Quantité d'eau journalière	0.030 m ³ /j =			30 ℓ/j	Quantité d'eau mensuelle	0.00 m ³ /mois	
Excédent d'eau (Ex)	330 m ³ /j		Ratio (T/Ex)	0.009 %	Excédent d'eau mensuel (Ex)	9900 m ³ /mois	

(7) Garky Diaw

Activités	Nom du groupement	Nbre de participants	Production unitaire	Volume d'eau nécessaire (ℓ)	Fréquence mensuelle de l'activité	Volume d'eau mensuelle	Remarques (périodicité de l'activité, etc.)
Teinture	GPF	3	30 m	60 ℓ/j	2	0.12 m ³ /mois	Cas du GPF Takku Liggüeyee, il existe 5 GPF qui exercent cette activité dans le site.
Quantité d'eau journalière	0.060 m ³ /j =			60 ℓ/j	Quantité d'eau mensuelle	0.00 m ³ /mois	
Excédent d'eau (Ex)	105 m ³ /j		Ratio (T/Ex)	0.057 %	Excédent d'eau mensuel (Ex)	3150 m ³ /mois	

Tiamène, Nguène Sarr (pas d'activités de ACV)

Annexe 11 Analyse et perspectives pour un développement communautaire durable

Niveau 1	Situation actuel	Action à mener par la population	Mesures attendues	Outils applicables du PDRD
1 Les infrastructures et équipements	1-1 Il y a d' autres ressources en eau à part le forage	Approche d'un programme de développement communautaire global	•Un appui des service technique pour établir le Plan de développement •Appliquer le PLD et le PLHA	Fiches Techniques
	1-2 Il y a un forage avec village centre et villages polarisés par l'ASUFOR (raccordés)	Approche PDRD	•Un appui par <u>les service technique</u> •Intégrer le programme des <u>PLD par CR</u>	Guide
	1-3 Il y a le forage mais utilisation fortement limitée à la consommation humaine et du cheptel (village non raccordé)	PDRD activités qui n'ont pas besoin de feau	Un appui et l'introduction des fiches techniques PDRD par <u>les services techniques</u>	Fiches Techniques Film PDRD
	1-4 Il n'y a que des puits ou pas de points d'eau	Actions pour avoir une nouvelle construction de forage ou une adduction	Démarches auprès du <u>Service Hydraulique, Sous-prefecture, CR</u> pour l'aménagement de la situation hydraulique plaidoyer auprès des partenaires au développement ONG/Projets	

PLHA ; Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement

Niveau 2	Situation actuelle	Action à mener par la population	Mesures attendues	Outils applicable du PDRD
2 Gestion du forage	2-1 Il est en bon état	Approche PDRD	•Exécution des activités avec l'appui <u>des services concernés</u> •Intégrer les programmes des <u>PDL par CR</u>	Guide Fiches Techniques Film PDRD
	2-2 Il y a des difficultés sur les équipement ou la nappe	•Requête au niveau du <u>Service Hydraulique</u> pour le dépannage •Contribution financière des populations •Demande financement au <u>Conseil Rural</u>	•Dépannage par le <u>service Hydraulique</u> •Intervention de la <u>CR</u> à travers son programme	
	2-3 Il y a des problèmes au niveau de la gestion du forage (ASUFOR ou autres groupements ou individuels)	Redynamisation des organisations concernées par le <u>Service Hydraulique</u>	•Formation des leaders par <u>les services concernés</u> •Sensibiliser les populations	Manuel organisationnel

Niveau 3	Situation actuelle	Action à mener par la population	Mesures attendues	Outils applicable du PDRD
3 Excedant d'eau	3-1 Il y a un excédant d'eau	Approche PDRD	<ul style="list-style-type: none"> •Un appui par les service technique •Intégrer le programme des PDL par CR 	Guide Fiches Techniques
	3-2 Non, il n'y a pas d'excédent d'eau	Etablir un plan développement selon la quantité des eaux disponibles	<ul style="list-style-type: none"> •Introduction des fiches techniques PDRD •Etablir un programme de sensibilisation 	Fiches Techniques Film PDRD
		Demande d'une étude au Service Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> •Rehabilitation par le Service Hydraulique •Organiser une contribution des populations 	

Annexe 12 Contraintes et solutions provisoires

Contrainte 1	Problèmes soulevés	Actions à mener par la population	Mesures attendues	Outils applicables du PDRD
Absence / Insuffisance de l'eau	(Absence totale de l'eau) Arrêt ouvrages hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> Information et demande d'intervention auprès de la BPF/DRH (ouvrage et organisation) Information auprès des structures d'appui aux activités (démarches pour la planification des activités) Information et demande de mesures aux autorités administratives (organisation) Information et demande de mesures auprès de la communauté rurale 	<ul style="list-style-type: none"> Etat de lieux des ouvrages Information sur la réhabilitation prévue Mesures pour les activités en cours Révision du plan d'action Intervention et/ou appui de l'administration → voir les problèmes d'organisation 	<ul style="list-style-type: none"> Fiches Techniques Guide
	Insuffisance de l'eau fournie Baisse de la capacité d'approvisionnement en eau du forage			
	Manque d'équité dans la distribution d'eau			

Contrainte 2	Problèmes soulevés	Actions à mener par la population	Mesures attendues	Outils applicables du PDRD
Absence d'activités organisationnelles	Mauvaise gestion de l'eau (par ASUFOR)	Information et demande d'intervention de la BPF	Programme de formation pour recyclage et rétablissement de l'ASUFOR dispensé par la BPF	<ul style="list-style-type: none"> Manuel pour CDC (Organisation) Fiches Techniques Formation des leaders communautaires
	Manque de structuration dans le développement communautaire	<ul style="list-style-type: none"> Information auprès des structures d'appui aux activités (démarches concernant la planification des activités) Information et demande de mesures à l'autorité administrative (organisation) Information et demande de mesures auprès de la communauté rurale 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement et rétablissement de l'organisation /révision de l'unité d'activités (site, village, groupement) /renforcement des capacités et appui aux leaders villageois /révision du plan d'actions Intervention et/ou appui par l'autorité administrative 	

Contrainte 3	Problèmes soulevés	Actions à mener par la population	Mesures attendues	Outils applicables du PDRD
Manque de fonds d'activités	Réparation et remplacement des équipements et matériels, etc. ne sont pas faisables	<ul style="list-style-type: none"> Etude de réparation et renouvellement des équipements, présentation de dévis Discussion et détermination des cõtisations par la population Révision du plan d'activités Confirmation et demande d'appui auprès des structures d'appui Demande de budget à la communauté rural 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux activités par les structures d'appui Financement par la communauté rurale (planification) 	<ul style="list-style-type: none"> Fiches Techniques Guide
	Le fonds de roulement est épuisé (échec des activités)	<ul style="list-style-type: none"> Etude des causes de l'échec et mesures pour prévenir le même échec Compte rendu auprès des services d'appui Prélèvement des charges par population 	<ul style="list-style-type: none"> Etude des causes de l'échec par les structures de soutien et leurs appuis techniques Appui indirect sur le prélèvement de charges de la population, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Fiches Techniques Guide

Contrainte 4	Problèmes soulevés	Actions à mener par la population	Mesures attendues	Outils applicables du PDRD
Insuffisance de l'appui des partenaires techniques et financiers	Insuffisance d'informations et d'appuis techniques et financiers	<ul style="list-style-type: none"> Collecte d'informations auprès des leaders de la population Confirmation et demande d'appui aux structures d'appui Confirmation et demande de coordination à l'autorité administrative Confirmation et demande de coordination à la communauté rurale 	<ul style="list-style-type: none"> Appui accordé par les structures de soutien Reconnaissance et appui/coordination par l'autorité administrative Inscription dans le budget de la communauté rurale conformément au plan d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> Fiches Techniques
	Déficit de connaissances techniques des leaders locaux	<ul style="list-style-type: none"> Demande de collaboration aux leaders techniques et personnes ayant des expériences au niveau de la localité (Villages voisins) Demande de renforcement (formation) des leaders de la population 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition de la liste des leaders techniques et autres personnes ressources compétentes Réalisation de la formation des leaders de la population (sur l'organisation et les techniques) 	<ul style="list-style-type: none"> Fiches Techniques Liste des leaders techniques

Annexe 13 Harmonisation de la prise en charge des leaders villageois invités comme facilitateurs lors des formations



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION REGIONALE
DU DEVELOPPEMENT RURAL DE LOUGA

N° 187 - DRDR/Louga

Louga, le 30 JAN 2012

Harmonisation de la prise en charge des leaders villageois invités comme facilitateurs lors des formations

Cette note a pour objet de proposer aux différents acteurs du développement rural (Services techniques, ONG, Bailleurs, projets et programmes) un barème pour harmoniser la prise en charge des leaders organisationnels et techniques invités comme facilitateur lors des sessions de formation. Ceci rentre dans le cadre de la valorisation des ressources humaines locales par les structures d'appui.

Les modalités de prise en charge du leader sont définies selon les trois aspects suivants :

(1) Per diem

	Localité	Tarif
1	Dans toutes les localités	5.000 FCFA par jour

(2) Hébergement

	Conditions	Tarif
1	Hébergement	15.000 FCFA par Nuitée

(3) Frais de transport*

	Lieu de la formation	Tarif (aller-retour)
1	Transport public	50 FCFA / km
2	Voiture personnelle	120 FCFA/ km

*Si le leader est transporté par les organisateurs ou un service technique, les frais de transport ne sont pas remboursés.

Le Directeur de DRDR de Louga



Annexe 14 LISTE DES PERSONNES CONCERNES DU PDRD

1) Séminaire sur le « Partage des expériences de la JICA dans le domaine du développement rural – L'Approche PDRD »

2) Comité de réflexion sur le développement communautaire

Organisation	Nom et prénom	Activités principales dans la phase de prolongation
DAPS	Moustapha NIANG	Comité mixte de pilotage, gestion générale du Projet
DPV Dakar	Abdou Wakhab NDIAYE	Séminaire de JICA/PDRD, animateur de la formation de leaders organisationnels, Appui aux activités de la culture maraîchère et Suivi des activités de lévelage (tous les sites)
DRDR Louga, Directeur	Oumar MBENGUE	Comité mixte de pilotage, Comité d'exécution, Comité de réflexion ²⁾ , gestion générale du Projet
SDDR Louga, chef	Modou Fatma MBOW	Gestion générale du Projet, Comité d'exécution, Comité de réflexion, Formateur sur le développement communautaire (Mbéyène Négue, Thiamène, Nguène Sarr), formateur sur le développement communautaire (Léona), animateur de la formation de leaders organisationnels
SDDR Louga	Ousmane SOW	Participation à la formation du développement communautaire / leaders organisationnel organisé par PVM à Léona
SDDR Linguère, chef	Souleymane DIOUF	Participation à la formation du développement communautaire (Mbéyène Négue, Thiamène), animateur de la formation de leaders organisationnels
SDDR Kébémér	Modou DIAGNE	Comité d'exécution, animateur de la formation de leaders organisationnels
SDDR Tivaouane	Aliou SARR	Comité d'exécution
DRH Louga, Directeur	Khaly DIAGNE	Formateur sur le développement communautaire / leaders organisationnel organisé par PVM à Léona
DRH Louga	Lanssana COULIBALY	Comité d'exécution, Formateur de la formation de développement communautaire (Mbéyène Négue, Thiamène, Nguène Sarr), animateur à la formation de leaders organisationnel, participation à la formation organisée par PVM à Léona
BPF Linguère	Alassane BA	Comité d'exécution, participation à la formation de développement communautaire
PV Thiamène	Aboubacry M. SOW	animateur à la formation de leaders organisationnel
PV Guéoul	Arona NDIAYE	Comité de réflexion, animateur à la formation de leaders organisationnel
PV Sagata Nguéth	EI H. Malick NDIAYE	Comité d'exécution, animateur à la formation de leaders organisationnel
PV Linguère	Daouda NGOM	Comité d'exécution
PV Mboro	Ndawar DIEYE	Comité d'exécution
SRADL Louga, Directeur	Abdourahmane GUEYE	Comité de réflexion
SRADL Louga	Khady BOYE	Comité de réflexion
SRADL Louga	Madiama NDIAYE	Comité d'exécution
CADL Sakal	Véronique SANE	Comité d'exécution, Comité de réflexion
SDADL Kébémér	Rokhaya NGOM	animateur de la formation de leaders organisationnels
EFI Louga	Papa Ibrahima LY	Comité d'exécution, Comité de réflexion
Eaux et Forêt Sakal	Moussa FALL	mesure contre le dégat des animaux sauvages
CAR Léona	Abdoulaye SOW	Participation à la formation de développement communautaire / leaders organisationnel organisé par PVM à Léona
CAR	Mamadou AB SOW	
CAR Nguene Sarr	Dieynaba DIOP	Séminaire de JICA/PDRD, Participation à la formation de développement communautaire, de leaders organisationnels, de la culture maraîchère, Appui aux activités de la culture maraîchère (Nguène Sarr), animateur de la formation du développement communautaire / leaders organisationnel organisé par PVM à Léona
CAR Ndiagne	Aly NIANG	Séminaire de JICA/PDRD, Formateur sur la confection de foyer amélioré (Garky Diaw)
CAR	Diasse SALL	Séminaire de JICA/PDRD
CAR	Mbay MBOW	Séminaire de JICA/PDRD
CAR	Khady GUEYE	Séminaire de JICA/PDRD
CAR	Mame Cisse	Séminaire de JICA/PDRD
CAR	Mamadou SAMBOU	Séminaire de JICA/PDRD
CAR	Abiabtou GUEYE	Séminaire de JICA/PDRD
CAR	Papa Momar NIANG	Séminaire de JICA/PDRD
CAR	Ndeye Maty NIANG	Séminaire de JICA/PDRD

Annexe 15 Mise en disposition de matériels informatiques à la DRDR Louga



PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE

CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DE MATERIELS INFORMATIQUES

Article 1 : Objet

Dans le but de coopérer pour une meilleure condition de travail, il a été mis à la disposition des agents une fourniture de matériels informatiques (voir annexe) pour :

- Améliorer la gestion des informations et des statistiques ;
- Faciliter la communication des agents par courriers électroniques ;
- Faciliter l'élaboration des documents et leur exploitation ;

Article 2 : Destinataires

Le matériel est destiné à la DRDR de Louga, au SDDR de Louga, au SDDR de Linguère et au SDDR de Kébémér.

Article 3 : Conditions d'utilisation

Le matériel est sous la responsabilité directe du Chef de service et devra être utilisé dans les conditions suivantes :

1. Le matériel est installé au sein des locaux des services ;
2. Le matériel servira uniquement aux activités des services ;
3. Le matériel ne peut être ni prêté, ni emprunté, ni emporté lors d'une affectation ;
4. Le Chef de service qui reçoit le matériel veillera à l'entretien et la maintenance du matériel ;

Article 4 : Retrait du matériel

Tout manque aux conditions d'utilisation ou abus peut entraîner le retrait immédiat du matériel.

Une note de service du DRDR précisera les conditions de répartition de retrait, et de réaffectation du matériel entre les SDDR et la DRDR.

Article 6 : Disposition particulière

Une fois cette convention signée, la responsabilité de tout le matériel passera du PDRD à la DRDR de Louga.

Fait le, 25 janvier 2012



Le Chef de Projet PDRD:


Oumar MBENGUE

ANNEXE

N°	Modèle	NUM.SERIE	NUM. CODE ACTIVATION ANTIVIRUS	Durée de validité
ORDINATEUR PORTABLE				
1	HP 620	(S)CNU 10517M4	4SWBF-W8WHW-614JC-CENC5	08 DEC 11 - 08 DEC 12
2	HP 620	(S)CNU 0444X8W	AN6TG-RPYAC-CHMU3-QQVJV	08 DEC 11 - 08 DEC 12
3	HP 620	(S)CNU 0444T2R	HT8YG-T3NHY-QYRVQ-FHE6A	08 DEC 11 - 08 DEC 12
4	HP 620	(S)CNU 0444XF1	8151W-1KMW1-PK7DN-1UANX	08 DEC 11 - 08 DEC 12
5	HP 620	(S)CNU 0444Y1V	HSWQQ-P9ESY-6J639-3FB2E	08 DEC 11 - 08 DEC 12
6	HP 620	(S)CNU 105193B	HTD15-ZGWC3-2ZXB9-U3QZM	08 DEC 11 - 08 DEC 12
7	HP 620	(S)CNU 1051410	NRGMU-Q1ACS-5CCJZ-9CYDJ	08 DEC 11 - 08 DEC 12
8	HP 620	(S)CNU 0444RMD	GN65Q-JNYV5-REHR9-TNVB3	08 DEC 11 - 08 DEC 12
9	HP 620	(S)CNU 105158C	HSC6M-9CEDM-KPVAB-AU45N	08 DEC 11 - 08 DEC 12
10	HP 620	(S)CNU 0444SX3	PKK71-6BKKG-4BQ75-RJWS6	08 DEC 11 - 08 DEC 12
ORDINATEUR FIXE				
1	DELL OPTIPLEX 380 MT	38754117352	AYJDP-EXKE1-GTCK5-QNF1N	08 DEC 11 - 08 DEC 12
2	DELL OPTIPLEX 380 MT	18753296680	1X3UM-HSHB5-1Q23F-25FNC	08 DEC 11 - 08 DEC 12
3	DELL OPTIPLEX 380 MT	20122137064	9S4NF-CX8SE-NKQQW-14TDY	08 DEC 11 - 08 DEC 12
4	DELL OPTIPLEX 380 MT	17824422376	9UC57-1YVZ5-66K3Q-7VPZA	08 DEC 11 - 08 DEC 12
ECRAN				
1	DELL	CNU-02N00N-64180-14T-OFLS		
2	DELL	CNU-02N00N-64180-14T-ONSS		
3	DELL	CNU-02N00N-64180-14T-ONB5		
4	DELL	CNU-02N00N-64180-14T-OD4S		
ONDULEUR				
1	ELITE 650 PRO	110513E0650N00209		
2	ELITE 650 PRO	110513E0650N00210		
3	ELITE 650 PRO	110513E0650N00211		
4	ELITE 650 PRO	110513E0650N00212		

Annexe 16 La Communauté rurale et le PNDL

1) PNDL

Le Programme National de Développement Local (PNDL) est un programme quinquennal lancé en 2007 suite à l'adoption de la politique de décentralisation élaborée en 1996. Il a pour finalité de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'action combinée des départements ministériels, des collectivités locales, des communautés de base et du secteur privé. Ce programme garde une cohérence avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et le Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSRP) ; il s'inscrit dans la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA).

Ses objectifs spécifiques sont :

- i) Augmenter l'accès aux infrastructures et services sociaux de base ;
- ii) Augmenter l'accès des populations les plus pauvres aux ressources financières ;
- iii) Renforcer les capacités des acteurs locaux ;
- iv) Renforcer les capacités de l'Etat pour la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

La Banque Mondiale (IDA) programme à hauteur de 50 millions.

Le Comité de pilotage et le Secrétariat sont placés au niveau de l'État. Les agences d'exécutions sont constituées des Directions nationales. La Direction Régionale du Développement assure la coordination du programme au niveau régional.

Le Programme est constitué de 4 composantes :

- i) Appui à la politique de décentralisation au développement participatif à travers l'aménagement législatif et le renforcement du système ;
- ii) Financement du développement local ;
- iii) Appui technique et renforcement des capacités ;
- iv) Coordination et communication, suivi et évaluation, gestion environnementale et sociale.

Parmi les 4 composantes, le rural est étroitement lié à la composante ii. Conformément au protocole d'accord signé avec le Ministère de l'Économie et des Finances, le financement est accordé à :

10 Régions et 207 Collectivités locales (184 Communautés Rurales, dont 23 Communes).

Les secteurs prioritaires de l'appui sont : l'hydraulique, l'éducation, la santé, les infrastructures socio-économiques, la jeunesse, les sports et l'élevage.

2) Communauté Rurale

La définition et le rôle de la Communauté Rurale sont stipulés dans le nouveau Code des Collectivités Locales inscrit en 2006 dans la politique de décentralisation. D'après le Code, la CR est une personne morale disposant de l'autonomie financière ; personne morale de droit public dotée d'un Conseil Rural. Des compétences diverses sont attribuées au Conseil rural, à savoir, la gestion du territoire et des biens de la CR, la création des marchés et des cimetières, la protection de la faune et de la flore sauvages, la gestion de ressources naturelles comme les forêts, des voies, de l'hygiène publique, etc.

Le Conseil rural est composé de Conseillers ruraux élus pour cinq ans, qui élisent un président et deux vice-présidents.

Ces dernières années, les organismes internationaux et les bailleurs de fonds de chaque pays apportent un grand appui au renforcement des Collectivités locales dans la Politique de décentralisation. Concernant l'appui à la CR, l'appui à l'élaboration de plans est fait par l'intermédiaire de l'Agence Régional de Développement. D'autre part, il y a des cas dans lesquels une CR négocie indépendamment avec un bailleur de fonds ou une ONG et obtient une subvention.

Annexe 17 Intégration des méthodologies du PDRD dans le PLD de Thiamène

Rapport de l'atelier de planification et priorisation de la CR de Louga

Par : Modou Fatma MBOW

Date	29/09/2011
Participants	<ul style="list-style-type: none"> - PDRD : Mbow et Uchida - Facilitateur : Mamadou NDIATH consultant - Services Administratifs : Mme Fall CADL Coki ; Mr MBOW SDDR Louga ; Infirmier Chef de Poste ; - ONG ; Projets : PLAN INTERNATIONAL ; PDRD - Les Conseillers ruraux : de la CR de Thiamène
Ordre du jour :	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation Rapport diagnostic du PLD de Thiamène - Planification et priorisation des activités du PLD
Résultats :	<p>L'exercice de l'atelier consiste à dégager des actions aux solutions définies dans le rapport diagnostic pour le développement de chaque secteur de la vie économique et social.</p> <p>Le rapport diagnostic fait une description très détaillée de l'ensemble des secteurs de la vie socio – économique de la localité. (Cf. rapport ci-joint).</p> <p>Les conseillers par l'aide du facilitateur ont défini les axes prioritaires suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Hydraulique 2. Santé 3. Education 4. Environnement 5. Agriculture 6. Elevage 7. Dynamique Organisationnelle des femmes 8. Dynamique Organisationnelle des jeunes

Matrice de planification

SOLUTIONS	LIGNES D'ACTION	LOCALITE	PARTE NAIRES	2012	2013	2014	2015	2016	2017
AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT : HYDRAULIQUE									
Construire un château d'eau à Sanghé						X			
Extension du réseau d'adduction d'eau et renforcer l'interconnexion des forages				X					
Subventionner les branchements privés									
Réparer les réseaux obsolètes									
Faire des branchements au lac de Guiers									
Dessaliniser l'eau de forages									

SOLUTIONS	LIGNES D'ACTION	LOCALITE	PARTE NAIRES	2012	2013	2014	2015	2016	2017
AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT : SANTE ET NUTRITION									
Construire des postes de santé									
Construire des cases de santé									
Renforcer les équipements sanitaires									
Recruter un personnel qualifié									
Acheter des ambulances									
Augmenter les dotations de en médicament									
Clôturer les infrastructures sanitaires									
Renforcer les campagnes de sensibilisation sur l'hygiène et la prévention sanitaire			PDRD						
Motiver le personnel de santé communautaire									
Recycler le personnel de santé communautaire									
Mettre en place une mutuelle de santé communautaire									
Brancher les postes et cases de santé aux réseaux d'adduction									
Renforcer le PRN (Renforcer les activités de transformations des produits agricoles et d'élevage)			PDRD						
Instaurer des visites médicales régulières par un Médecin									
AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT : EDUCATION									
Construire des salles de classes									
Créer de nouvelles écoles									
Doter les écoles de moyens suffisant et à temps									
Construire des murs de clôture									
Construire des toilettes									
Alphabétiser les populations									
Moderniser les daaras									
Construire des écoles franco arabe									
Sensibiliser les populations sur les inscriptions en âge de scolarisation									
Construire des CEM									
Construire un lycée									
Construire un centre d'accueil des élèves venant des villages éloignés									
Augmenter le personnel enseignant									
Renforcer les programmes d'alphabétisation des adultes									

SOLUTIONS	LIGNES D'ACTION	LOCALITE	PARTE NAIRES	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Motiver les moniteurs d'alphabétisation									
Construire un centre socio éducatif multifonctionnel									
Doter les écoles d'outils informatiques									
Renforcer les écoles franco arabes									
Brancher toutes les écoles aux réseaux d'adduction d'eau									
Instaurer un système de motivation des meilleurs élèves									
Faire un plaidoyer pour le droit à l'éducation									
Introduire l'éducation à l'économie d'eau au programme des écoles élémentaires			PDRD						
Renforcer les cours de vacances									
Lutter contre la déperdition scolaire									
Prise en charge des centres d'examen									
AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT : ENVIRONNEMENT									
Renforcer les programmes de reboisement									
Renforcer les programmes de sensibilisation sur la protection de l'environnement									
Créer des paires feux									
Créer des dépôts de gaz butane et les approvisionner à des prix moins chers									
Créer des comités de salubrité									
Recruter des surveillants forestiers									
Renforcer les moyens des services techniques chargés de l'environnement									
Créer des aires de mise en défens									
Construire des latrines									
Aménager des sites de dépôts d'ordures									
Recycler les déchets									
Réglementer la Construction des fosses sceptiques									
Créer des bois de villages									
Introduire l'éducation à l'économie à l'environnement									
AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT : AGRICULTURE									
Doter les agriculteurs d'intrants agricoles									

SOLUTIONS	LIGNES D'ACTION	LOCALITE	PARTE NAIRES	2012	2013	2014	2015	2016	2017
(semences, produits phytosanitaires, engrais) certifiés, suffisants et à temps Appuyer les opérateurs locaux									
Fertiliser les sols Phosphatage de fond Une très bonne gestion de l'environnement règle ce problème									
Appuyer les agriculteurs en matériels agricoles suffisants et de qualité Participer à la subvention du matériel agricole (subvention financière ou achat matériel pour la collectivité)									
Délimiter les zones d'agriculteurs et les protéger									
Organiser les paysans (Mise en place d'un CLCOP)									
Renforcer le suivi technique des agriculteurs									
Construire des bassins de rétention d'eau Augmenter le volume de stockage des forages									
Redynamiser et moderniser le maraichage Favoriser le maraichage autour des forages avec l'excédent d'eau			PDRD						
Mettre en place un système fiable de financement des points de collecte de l'arachide Opérateurs locaux									
Créer des unités de transformation de produits agricoles Renforcer la capacité des transformateurs de PA									
Créer des magasins de stockage des produits agricoles									
Réorganiser le système de commercialisation des produits agricoles Création d'huilerie locale Cf. MDL/PADEL/PNDL									
AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT : ELEVAGE									
Construire des parcs de vaccination									
Créer des dépôts de pharmacie vétérinaire									
Recruter un personnel vétérinaire auxiliaire									
Délimiter des zones de									

SOLUTIONS	LIGNES D'ACTION	LOCALITE	PARTE NAIRES	2012	2013	2014	2015	2016	2017
pâturage									
Mettre à la disposition des éleveurs des aliments de bétail à des prix accessibles									
Renforcer l'encadrement d'éleveurs									
Aménager des pares feux									
Renforcer les comités de lutte contre les feux de brousse									
Renforcer les mesures de répression des vols de bétail									
Créer des unités de transformation laitière									
Renforcer les circuits de commercialisation du bétail									
Construire un abattoir moderne									
Instaurer un système fiable d'identification du bétail									
Renforcer les campagnes de vaccination du cheptel									
Renforcer les programmes d'insémination artificielle									
Amélioration de l'habitat et de la race locale de la volaille			PDRD						
AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT : DYNAMIQUES ORGANISATIONNELLE DES FEMMES									
Renforcer les programmes d'alphabétisation des femmes									
Faciliter l'accès des femmes aux crédits									
Alléger les travaux domestiques									
Construire un foyer de femmes									
Construire un centre polyvalent									
AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT : DYNAMIQUES ORGANISATIONNELLE DES JEUNES									
Faciliter l'accès des jeunes à la formation en métiers									
Faciliter l'accès des jeunes aux crédits									
Aménager des terrains de jeux									
Construire des foyers des jeunes et les équiper									
Renforcer l'encadrement technique des jeunes									
Construire un espace pour les jeunes+ une salle informatique									
Former les jeunes en gestion et en dynamique organisationnelle									
Rechercher des partenaires au développement pour les projets économiques des jeunes									

Annexe 18 Réflexion sur l'unité d'activités dans le développement communautaire basé sur le modèle PDRD

Un des défis majeurs du modèle PDRD est l'utilisation rationnelle de l'eau des ouvrages hydrauliques. Dans ce cas, «le site de l'ASUFOR» est une unité d'activités du PDRD. Il représente tous les villages qui utilisent un même forage motorisé.

Un autre élément qui caractérise le modèle PDRD est l'élaboration / la mise en œuvre du plan basée sur le Guide de développement communautaire. Le Projet prévoit le plan de développement intégré du site en associant de diverses activités de production et d'amélioration de conditions de vie.

L'unité d'activités dans le plan de développement communautaire diffère selon la nature d'activités du programme de chaque domaine. À titre d'indicatif, la majorité d'activités au champ collectif demandant l'utilisation de beaucoup d'eau par plusieurs groupements issus de quelques villages sous le contrôle de l'ASUFOR et du CDC. Les activités de transformation agricoles se réalisent souvent par un groupement de femmes formé au sein d'un village comme unité d'activités. L'élevage de petits animaux se pratique par petit groupe ou un particulier, le jardin potager se pratique par ménage. Le tableau suivant récapitule les unités d'activités qui appliquent le modèle PDRD.

Activité		Unité d'activités	Acteur
Élaboration d'un plan de développement en utilisant le Guide		site global	Bureau de l'ASUFOR, représentants de chaque groupement, CR, etc.
Répartition de l'eau / gestion de l'utilisation de l'eau dans les activités communautaires		site global	L'ASUFOR ou/et le CDC
Activités de production /amélioration de Conditions de vie	Champ collectif (Culture maraîchère)	plusieurs groupements	Plusieurs villages / groupements participant aux activités du champ
	Activités en groupe (Transformation du produit agricole, Élevage de petits animaux)	chaque groupement	Membres constituant de chaque groupement
	Activités individuelles (Élevage de petits animaux, jardin potager)	individuel	particulier (famille)

Ces unités sont effectives pour initier efficacement des techniques, cependant elles ne sont pas nécessairement figées, elles sont modifiables selon circonstances.

En principe, le modèle PDRD appuie le plan intégré du développement. Cependant il est possible de continuer les activités en groupe d'unité ou individuelles et l'appui par les vulgarisateurs, même si le fonctionnement et la gestion stables des installations hydrauliques, qui sont les conditions de la mise en place du modèle, rencontre les difficultés dans les activités en cours. À cet effet, le Projet renforce les capacités d'organisation, les capacités techniques, les liens avec le service administratif. Quand les installations hydrauliques sont réhabilitées ou l'ASUFOR est redynamisée, le développement sera repris en s'appuyant sur « le site » comme l'unité d'activités comme il était au début des activités.

Dans le champ collectif de Ndate Bélakhore, étant donné que la participation de femmes venant de villages éloignés est difficile, un groupement de femmes a confié des travaux quotidiens aux travailleurs employés (suruga). Cependant, ceux-ci ont provoqué des problèmes; les travailleurs n'ont pas pratiqué les techniques initiées, le nombre des participants a diminué. Pour faire face aux problèmes, il est possible de mettre en place un petit champ collectif aux villages popularisés pour réaliser des activités par populations des villages aux alentours.

Annexe 19 Répartition des décortiqueuses et moulins aux sites

Nom du site	nome du village ayant installé	machine ayant installé			
		décortiqueuses		Moulin	
		diésel	électrique	diésel	électrique
Mbéyéne Négué	Mbéyène			1	
	Négué			1	
Nguith	Nguith		1		1
Nguene Sarr	Nguene Sarr	1		1	
Thiamène	Thiamème	1		1	
Moukh Moukh	Fass Fall	1		1	
Taïba Ndiaye	Taïba Santh	1		1	
Bakhaya	Bakhaya	1		1	
Ndate Berakhore	Keur Mor Lèye	1		1	
Garky Diaw	Garky Diaw	1		1	
Total		7	1	9	1

Annexe 20 Résultat du suivi de l'activité de la teinture

1. Objectif du suivi

Le suivi de l'activité de la teinture a été mené après la formation technique. L'objectif est de :

- 1) Avoir des informations sur la situation actuelle de la teinture
- 2) Avoir des informations sur la contribution à la bourse du ménage et le changement sur la vie générale

2. Résultat de suivi (synthèse)

- Impact de la formation : 5 parmi 16 groupements de femmes (GPF) ayant suivi la formation ont réalisé l'activité de teinture plusieurs fois pendant 12 mois qui suivent la formation ;
- Moyen de mobilisation de fonds : L'accès aux fonds se fait par l'autofinancement et le financement externe
- Achat des matériels : Beaucoup d'achat en commun
- Fournisseur des matériels: Se procurer dans la zone d'activités quotidiennes. Il n'y a pas de recours à un intermédiaire
- Le marché: La fabrication sur demande est dominante, , également les petits débouchés des produits ;.
- Le bilan de recettes et de dépenses : Comme attendue par les femmes, la haute rentabilité a été confirmée.

3. Observation

La plupart de matières premières de la teinture se procurent dans le village, la rentabilité élevée. Les groupements féminins savent bien que la teinture génère les bénéfices par la fabrication sur commande, la vente de dans les zones urbaines Elles pensent que la teinture est l'une des activités génératrices de revenus qu'elles ont envie d'essayer, s'il y a une chance. L'enquête par questionnaire, sur le site Garky Diaw, en tant que site d'essai du Guide, a été réalisée à partir des activités de planification du site de sélection. Le site de Garky Diaw n'a pas eu l'expérience de formation en teinture avec d'autres organismes partenaires de développement. Il a fait la teinture pour la première fois avec l'appui du PDRD. Après la formation, on a identifié nombreux groupement ont démarré la teinture, ceci montre que le PDRD a créé l'activité qui convient aux besoins réels de groupements de femmes.

Concernant la rentabilité, on a rendu compte que la teinture est une activité à haute efficacité. Dans les conditions économiques, la mobilisation de fonds et les débouchées de produits confectionnés sont assurées. Les fonds nécessaires et l'accès aux matériaux sont dans la

zone de vie quotidienne.

La période de fabrication est irrégulière, mais elle se fait souvent pour les fêtes religieuses. Cela donne aussi une motivation pour la pérennisation de l'activité.

Malgré le suivi de la formation, il y a des groupements qui n'ont pas réalisé l'activité de teinture. La raison se trouve non pas dans la teinture elle-même, la cause est liée à l'ensemble d'activités de développement communautaire. Il est plus efficace d'introduire d'autres activités communautaires en vue de la déification des activités.

4. Contenu de la formation et le suivi

	Formation technique	suivi
Période	1 journée, début d'octobre 2010	2 jours de visite, mi-octobre 2011
Intrants par PDRD	Organisation de la formation Des tissus (pour démonstration) et produits chimiques pour la formation de la teinture. Contribution par les villageois : Matériels de teinture (des sceaux), les tissus à teindre par les participants de la formation, etc.,)	2 enquêteurs pour le suivi (2 jours 2 enquêteurs)
Cible	48 participants, 3 membres représentés de chacun de 16 GPF de 8 villages du site de Garky Diaw	Les représentants des GPF qui ont participé à la formation
Processus de la réalisation	A l'étape de l'élaboration du plan d'activité, la formation de teinture a été proposée par GPF	Pour le suivi de la formation 1 an après et avoir des informations et situation actuelle Vérifier la situation de l'activité en tant que l'activité qui ont pas réalisée dans autre site
Méthode	Un homologue du Projet à Louga a été invité comme un formateur de la formation	Interview auprès du représentant de chaque groupement de femmes à l'aide d'une fiche de questionnaire

5. Impact de l'activité de la teinture

(1) Nombre de GPF dans les villages de site de Garky Giaw

Nom du village dans le site de Garky Diaw	Nombre de GPF (nombre de GPF participé à la formation)	Nombre de GPF qui ont exécuté la teinture après la formation	Nombre de travaux de la teinture
Thiallène	2	1	13
Keur Galaye	1		
Ndiayène	1		
Keur Manoumbé	1		
Djaunabé	2		
Keur Dokko	1		
Mbourgueul	1		
Garki Diaw	7	4	34
Total	16	5 (31%)	47

N.B .3, 4 femmes participe dans un groupe, elles travaillent à la maison d'un membre de groupe pour la teinture

Les 5GPF ont fait la teinture environ 4 fois par 12 mois après la formation

(2) Situation de réalisation de la teinture

【Besoin et Contraints des GPF pour la réalisation de la teinture】

	Raison /Besoin à faire la teinture	Contraints / Raison à non réalisé la teinture
Condition économique	La rentabilité de l'activité La recherche de revenus supplémentaires	Le manque de matériel Le problème d'écoulement
Contexte socio)culturel	Diversification de l'activité La satisfaction des besoins familiaux surtout lors des événements et cérémonies (Koriste, Tabaski, Magal, Gamou, baptême, etc.)	L'occupation des membres du groupement dans la trituration de l'arachide
Autre condition (infrastructure etc , .		Le manque de salle pour la teinture (local) La toxicité des produits qui constituent un danger pour le bétail et les enfants

6. Solde de la teinture, Rapport coût-efficacité

(1) Achat de matériel

Constitution	effectif	Marché	effectif
Cotisation du membre	3	Consommation familial	5
Préfinancement	2	Vente (y compris sans prestation)	3
Vente par prestation	5	autres	0
Achat des matériels	effectif	Marché	effectif
Achat collectif	4	Vente au niveau des loumas	3
Achat individuel	1	Vente au niveau du village	4
Achat collectif	0	Collaboration avec les commerçants du marché	0
Achat collectif	2	Collaboration avec les villageois	0

Du tableau ci-dessus, les quatre points suivants est devenu claire

- l'opportunité de financement: Il y a l'accès à deux de ses propres fonds et des fonds externes
- Comment acheter des matériaux: grand achat en commun
 - Destination des achats: préférer des pour élever dans la gamme des comportements quotidiens, l'utilisation d'un intermédiaire
- La majorité de production est prestation, et aussi il est possible de vendre dehors de prestation

La synthèse de recette et revenue de l'activité de la teinture est comme suit

Synthèse de recette et dépenses sur la teinture

Unité : FCFA

Nome de GPF (Nom du village)	type de production	quantité	dépense	vente	revenue	remarque
Takku liggèye (Garky Diaw)	Etoffe « Maylouss »	60 mètres	25 000	40 000	15 000	Vente
	Boubous basin	06 pièces	6 000	18 000	12 000	Prestation
	Boubous basin	ND*1	-	-	-	Consommation familial
	drap	02 pièces	500	2 500	2 000	prestation
	Étoffe basin	6 mètres	900	4 000	3 100	prestation
Thialène (Thiallène)	Boubous basin	Plus de 10 pièces	ND	ND	-	prestation / Consommation familial
	Etoffe « Maylouss »	30 mètres	16 000	25 000	9 000	vente
Deggo (Garky Diaw)	Etoffe « Maylouss »	15 mètres	12 000	12 500	500	Prestation
	Etoffe « Maylouss »	15 mètres	-	-	-	Perdue au marché
	Boubous basin	5 pièces	-	-	8 000	prestation / Consommation familial
Sope S. M. Sokhna Lo	Etoffe basin	12 mètres	4 300	7 500	3 200	vente
	Etoffe « Malicane »	4 mètres	1 300	4 000	2 700	prestation
	Etoffe percale	3 mètres	1 750	3 000	1 250	Prestation
	Boubous basin	3 pièces	ND	ND	-	Consommation familial

(Garky Diaw)						
Beugue liguèye	Boubous	ND	5 000	14 000	9 000	Consommation familial
(Garki Diaw)	Boubous « Maylouss »	10 pièces	5 000	10 000	5 000	Prestation / Consommation familial
Total aux 5 groupes	8 type de production	145m, 36pièces	77 750	140 500	70 750	10 prestation, 4 vente, 5 Consommation familial
Montant moyen par groupe			15 550	28 100	14 150	
Moyen par 1 membre (divisé par 4)			3 887	7 025	3 537	

*1 ND: non data

【Remarque :Estimation de la contribution au revenu familial】

Dans cette étude de suivi, on s'est contenté à identifier les dépenses, les bénéfices et les revenus. Pour cette raison, on ne peut pas comparer les recettes avant et après la mise en place de l'activité de teinture. Dans cette section, pour évaluer le niveau de l'impact de l'activité de teinture sur la bourse du ménage, nous avons calculé le revenu annuel et la contribution de l'activité de teinture à Garky Diaw. Les résultats des calculs sont les suivants.

- Donnée de référence : la revenue annuel est 630.000FCFA¹.
- Le montant du revenue pour 1 membre est 3.537 FCFA
- La contribution pour le revenu annuel : $3,537 \text{ FCFA} \div 630,000 \text{ FCFA} \times 100(\%) = 0.5 \%$

Le site de Garky Diaw n'a pas mené l'étude de base conformément au processus de sélection de sites indiqué dans le Guide comme elle a été menée dans la phase 1, nous avons adopté les revenus annuels des sites d'avoisinants comme données de référence. Les conditions de Nous avons utilisé aussi nombreux hypothèses (le nombre de personnes par groupe), par la valeur moyenne.

En tenant compte des résultats de 0,5%, les femmes jouissent difficilement de l'impact économique tel que : « les revenus sont améliorés ». D'autre part, beaucoup ont énoncé que : « La vie est plus riches (le niveau de vie est amélioré.) ». Ceci explique que les activités programmées pour la haute rentabilité ont donnés des conséquences suivantes : : 1) Les activités ne peuvent pas générer de grosse bénéfices, 2) Beaucoup d'informations et l'amélioration de conditions de vie ne sont ni visualisées, ni perceptibles ; 3) En conséquence, la rentabilité a été ignorée.

En perspective du développement et l'extension de l'activité de teinture, il semble nécessaire de faire une autre validation pour estimer la rentabilité chez la population.

¹ Valeur moyenne des revenus de site de Moukh Moukh et ses villages polarisés, enquête socioéconomique dans l'Etude de base à la 1^{ère} phase (2^{ème} annu2). En outre, le RNB par habitant (Banque mondiale, 2010) est 1090 \$.)

Annexe 21 Émissions de la presse concernant le séminaire final du PDRD à Dakar

1) Sud Online (sur le site web) au 3 février 2012

12/03/08

La requête du Sénégal au Japon



[Imprimer l'article](#)

PROLONGEMENT DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE A LOUGA

La requête du Sénégal au Japon

Par Bacary DABO Mis en ligne le 2012-02-03 03:34:37

Le gouvernement a adressé une requête au Japon pour une deuxième phase afin de vulgariser l'approche du Projet de développement rural durable (Pdrd). L'annonce a été faite par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Mme Matmouna Lô Dieng. C'était lors de l'atelier d'évaluation de la phase de prolongation du projet, tenu hier, Jeudi 2 février à Dakar.

Le Sénégal veut une deuxième phase pour le Projet de développement rural durable (Pdrd) que le Japon finance pour des activités menées à Louga et un peu à Thiès. Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Mme Matmouna Lô Dieng, a estimé qu'« eu égard aux résultats tangibles enregistrés dans la première phase, le gouvernement du Sénégal, a adressé au gouvernement du Japon une requête pour une deuxième phase afin de vulgariser l'approche Pdrd et de procéder à son extension vers d'autres régions du Sénégal présentant les mêmes similitudes que celle de Louga ». Les résultats enregistrés dans la première phase (2008-2010) ainsi que celle du prolongement qui vient de prendre fin, ont donné des idées aux autorités sénégalaises dans le cadre de la gestion rationnelle de l'eau, dans le cadre de l'agriculture.

Selon le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Mme Matmouna Lô Dieng, la phase de prolongement avait pour objectif d'une part de consolider et capitaliser les acquis de la première phase et d'autre part de vérifier l'état d'avancement des recommandations de l'évaluation conjointe de la première phase. Le représentant de la Coopération Japonaise à cette rencontre (Jica) a fait féliciter le fait que le projet ait permis aux populations bénéficiaires de trouver des activités génératrices de revenus en période sèche à travers l'utilisation rationnelle de l'eau, de lutter contre l'exode rural... La demande de financement d'une deuxième phase est compréhensible du moment que l'agriculture sénégalaise souffre toujours de problème de disponibilité en eau. D'après Matmouna Lô Dieng, « la non maîtrise de l'eau constitue l'une des contraintes fondamentales de l'agriculture sénégalaise ». A l'en croire, « les superficies irriguées demeurent encore très faibles et inégalement réparties entre les différentes zones agro-écologiques du pays ». Pour elle, « cette situation empêche la majorité des producteurs de s'adonner à des activités agricoles en dehors de l'hivernage ».

Pour rappel, le Pdrd avait pour objectif de renforcer des repères pour parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives. Il est parvenu à la valorisation des personnes chargées de la vulgarisation du développement communautaire, améliorer la pertinence du «Guide» et des «Fiches techniques» pour réaliser efficacement le développement communautaire à l'initiative de la population et renforcer le système de vulgarisation du modèle Pdrd et une nouvelle possibilité de développement est proposée.

© Juillet 2010 - SudOnline.sn. Tous droits réservés.

2) Media terre (sur le site web) au 3 février 2012

12/03/08

www.mediaterre.org/afrique-ouest/printactu,2012020106783.html

médiaterre



Prolongement du projet de développement rural durable à Louga : la requête du Sénégal au Japon

par Sanata Konseibo | Thématique: Acteurs du développement durable | Rubrique: Partenariats

Le Sénégal veut une deuxième phase pour le Projet de développement rural durable (Pdrd) que le Japon finance pour des activités menées à Louga et un peu à Thiès. Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Mme Maimouna Lô Diang, a estimé qu' " eu égard aux résultats tangibles enregistrés dans la première phase, le gouvernement du Sénégal, a adressé au gouvernement du Japon une requête pour une deuxième phase afin de vulgariser l'approche Pdrd et de procéder à son extension vers d'autres régions du Sénégal présentant les mêmes similitudes que celle de Louga ". Les résultats enregistrés dans la première phase (2008-2010) ainsi que celle du prolongement qui vient de prendre fin, ont donné des idées aux autorités sénégalaises dans le cadre de la gestion rationnelle de l'eau, dans le cadre de l'agriculture.

Selon le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Mme Maimouna Lô Diang, la phase de prolongement avait pour objectif d'une part de consolider et capitaliser les acquis de la première phase et d'autre part de vérifier l'état d'avancement des recommandations de l'évaluation conjointe de la première phase. Le représentant de la Coopération japonaise (Jica) s'est félicité du fait que le projet ait permis aux populations bénéficiaires de trouver des activités génératrices de revenus en période sèche à travers l'utilisation rationnelle de l'eau, de lutter contre l'exode rural...

La demande de financement d'une deuxième phase est compréhensible du moment que l'agriculture sénégalaise souffre toujours de problème de disponibilité en eau. D'après Maimouna Lô Diang, " la non maîtrise de l'eau constitue l'une des contraintes fondamentales de l'agriculture sénégalaise ". A l'en croire, " les superficies irriguées demeurent encore très faibles et inégalement réparties entre les différentes zones agro-écologiques du pays ". Pour elle, " cette situation empêche la majorité des producteurs de s'adonner à des activités agricoles en dehors de l'élevage ".

Pour rappel, le Pdrd avait pour objectif de renforcer des repères pour parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives.

Les liens connexes

- [la dépêche sur Médiaterre](#)
- [Pour en savoir plus \(30 hits\)](#)

www.mediaterre.org/afrique-ouest/printactu,2012020106783.html

1/2

Annexe 22 Émissions de la presse concernant la visite par l'équipe de presse

1) Walfgrandplace au 7 décembre 2011

Oumy DIAKHATE même sens. «Chaque année, on Couly CASSE (Diag...)

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE A THIAMENE

La Jica pour une utilisation rationnelle de l'eau

Utiliser l'excédent d'eau pour des activités créatrices de revenus comme le maraîchage. Telle est la démarche adoptée par les populations de Thiamène. Pour ce faire, elles sont encadrées en cela par la Jica qui plaide pour une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

(Envoyé spécial) - Le pari semble réussi dans le village de Thiamène situé dans la région de Louga. Grâce au Projet de développement rural durable (Pdrd) financé par la Jica, les habitants de cette localité s'adonnent au maraîchage en utilisant l'excédent d'eau du forage. Un excédent estimé à plus de 300m³ d'eau par jour. Ainsi, grâce aux volontaires japonais déployés sur place par la Jica, les populations de Thiamène et surtout les femmes sont initiées aux techniques de maraîchage à faible consommation en eau.

«Ici, sur le site de Thiamène, nous avons un forage et le projet travaille sur l'agriculture. Le service de l'agriculture et celui du développement rural accompa-

gnent le projet. Et le but du projet est de valoriser l'excédent d'eau pour vulgariser des activités agricoles avec des techniques très simples qui utilisent moins d'eau», explique Modou Y. Mbow, chef du Service départemental rural (Sdôr) de Louga. Il ajoute aussi que les activités du Pdrd ne se limitent pas seulement à l'agriculture, mais touche l'aviculture, l'ensilage et l'élevage. Regroupées en association des usagers du forage, les populations de cette localité saluent l'expertise des volontaires de la Jica. «La Jica s'est engagée avec nous et nous encadre sur toute la ligne avec le Pdrd. Mais nous souhaitons que cette assistance de la Jica soit pérenne et que le projet soit élargi pour que beaucoup plus

de femmes puissent venir travailler ici», estime Madieng Top, président des usagers du forage de Thiamène. Comme son collègue de Louga, M. Diouf approuve la réussite du projet adopté par le village de Thiamène. «Thiamène est un nouveau site qui a adopté le modèle Pdrd. L'agriculture à économie viable et aux produits bio. Ici il y a des planches de navets, de tomates, de choux et des aubergines qui demandent moins d'eau et un investissement très léger et permet de valoriser les ressources locales. Le fumier est choisi au détriment de l'engrais chimique. C'est une agriculture biologique que nous avons ici», déclare le responsable du service départemental rural de l'Inguère. **C. CASSE**

2) Thiery au 7 décembre 2011

La Jica apporte son appui technique et financier aux populations de Thiamène

L'agence japonaise de coopération internationale (Jica), a organisé une tournée de presse du 30 novembre au 2 décembre à Saint Louis, Podor et Louga en vue de présenter ses réalisations dans le domaine de l'agriculture et le développement rural. Le site de Thiamène, situé dans la région de Louga, a bénéficié du projet de développement rural durable (PDRD) initié par le gouvernement du Sénégal et mis en œuvre par le gouvernement du Japon par le biais de la Jica. Les groupements de femmes de la localité, disposent d'un champ collectif de production et de formation. Les femmes reçoivent une formation de la part des volontaires japonais en vue d'acquiescer de nouvelles techniques agricoles pour améliorer leurs rendements.

« Nous sommes au niveau de Thiamène. C'est un nouveau site qui vient de démarrer. Un site qui provient d'une visite qui a été effectuée au niveau des autres sites. La particularité, c'est qu'on veut appliquer, ici, un système d'agriculture durable, généralement basé sur trois principes majeurs : une agriculture à économie viable, écologiquement saine et une agriculture qui est socialement acceptable par les populations. C'est pour cela que nous sommes venus à Thiamène pour implanter ce périmètre. Il y a des activités liées à l'élevage et à la foresterie », souligne Souleymane Dioul, un membre du projet.

Il poursuit : « Nous avons installé les premières planches. Nous avons fait ici des planches de navets, de la tomate, de la salade et des choux. Dans ces planches que nous avons ici, nous cherchons à valoriser le fumier qui est en abondance dans cette zone, au détriment des engrais chimiques. Pour le sol, au moment de la préparation des planches, nous y mettons beaucoup de fumiers pour augmenter la capacité de rétention en eau du sol. Cela nous permettra d'éviter l'infiltration de l'eau au niveau du sol, donc économiser de l'eau. Le deuxième paramètre, c'est que d'habitude, nous utilisons le mode des arrosoirs, nous utilisons des bouteilles que nous renversons au pied de l'arbre. On a fait un paillage pour éviter l'évaporation de l'eau. Nous utilisons des intrants que nous trouvons au plan local, ici nous faisons « agriculture bio, pas d'insecticide ». C'est un site de production mais aussi un site de production, il y a 20 groupements qui travaillent ici, ils vont subir des formations ici ».

Rappelons que le projet de développement rural durable (PDRD), a pour objectif global de parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives. Les populations ont salué l'implication de la Jica dans le développement de Thiamène.

Grâce au projet, les populations bénéficient d'une formation en développement communautaire, en leaders organisationnels et surtout la mise en place d'un champ collectif sur lequel une formation continue en techniques de maraîchage est offerte aux groupements de promotion féminine.

Cependant les femmes ont émis le souhait d'une réduction du coût de l'eau qui leur sert à arroser leurs champs.

Salir DIAL

3) Walfadjiri au 10 décembre 2011

DEVELOPPEMENT. RURAL DURABLE

La communauté rurale de Thiamène s'ouvre à l'agriculture Bio basée sur une gestion rationnelle de l'eau

«Parvenir à un développement communautaire à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives», telle est la visée globale du projet de développement rural durable (Pdrd).

La communauté rurale de Thiamène est une parmi les huit localités d'intervention du projet dans le département de Louga. Le programme y a démarré le mois de juillet dernier, durant la phase de prolongation du projet.

Actuellement, les principales activités menées dans cette communauté rurale concernent la formation en développement communautaire des leaders organisationnels. Il est également mis en place un champ collectif sur lequel une formation continue en technique de maraîchage est dispensée aux groupements de promotion féminine.

Ce maraîchage s'effectue autour des forages avec un modèle orienté vers trois axes. La valorisation des ressources locales, un investissement moindre et l'économie d'eau en sont les exigences. Ainsi, les



Les groupements féminins de la communauté rurale de Thiamène se lancent dans la production maraîchère.

périmètres sont irrigués par les 300 m3 d'excédent d'eau des forages autour desquels sont implantés les périmètres maraîchers. «On n'utilise pas beaucoup d'intrants externes. Les intrants s'acquiert pratiquement au niveau local. On valorise le fumier au détriment des produits chimiques», fait savoir

Souleymane Diouf de Linguère.

Les populations espèrent, via ce programme, pouvoir produire par elles-mêmes tous les produits maraîchers dont elles ont besoin. «On se rendait d'habitude à Potou, qui est à 55 kilomètres, ou à Touba, pour acquérir des produits maraîchers», fait savoir la présidente Fatou Léna Sarr.

Pour Madiéna Top, présidente de l'Association des usagers du forage (Asufor), sur 70 groupements de femmes présents dans la communauté rurale de Thiamène, seuls 20 contribuent à l'exploitation maraîchère. Ainsi, requiert-il une superficie de 2 hectares supplémentaires afin de contribuer à lutter contre l'exode rural.

Le projet de développement rural durable financé par l'Agence internationale de coopération internationale en est à sa phase de prolongation qui devra prendre fin en mars 2012. La première phase s'était effectuée sur deux ans (mars 2008-mars 2011).

Aïda C. DIOP

N° 5919 - PAGE 5

4) Le Quotidien au 10-11 décembre 2011

VIE RURALE Amélioration des conditions des populations

L'excédent d'eau des forages pour faire de l'agriculture biologique

Utiliser l'excédent d'eau dans des endroits où il en manque pour faire de l'agriculture biologique. Cette idée de la Jica fera sans doute le bonheur des habitants de Thiamène si le test est réussi.

Par Babacar WILLANE

Réussir une agriculture biologique porteuse de revenus dans le respect strict de l'environnement. C'est la mission que s'est assignée le Projet eau potable pour tous et appui aux activités communautaires (Peptac) piloté par l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica), en partenariat avec les Associations des usagers de forage (Asufor). Le principe de ce Projet de développement rural durable (Pdrd) est d'utiliser l'excédent d'eau des forages pour faire de l'agriculture et de l'élevage, afin d'améliorer le cadre et les conditions de vie des populations. Les

trois principaux axes sont l'économie d'eau, faire moins d'investissement et valoriser les savoirs locaux.

En fait, en dépit de n'avoir que les forages comme seule source d'approvisionnement en eau, la communauté rurale de Thiamène est éloignée des centres urbains. «Nous faisons 55 km pour aller à Poutou chercher des légumes», regrette la présidente du comité de gestion Fatou Léna Sarr. Ce qui fait que la population ne peut avoir que des légumes dépressifs, soit au moins 48 à 72h après la récolte. D'où l'idée d'aider la population à cultiver pour consommer et, si besoin en est, commercialiser.

La technique de cette économie d'eau consiste à utiliser une bouteille de 1,5 litre à la place de l'arrosoir. «Le goulot de la bouteille est renversée au pied de la plante. Il doit y avoir une rotation de la bouteille dans les quatre points cardinaux pour éviter que les racines poussent sur un seul côté. Sans compter le paillage de la surface de plantation pour éviter l'évaporation de l'eau. C'est un système de goutte-à-goutte

très efficace, étant donné que la bouteille fait deux jours», se réjouit Souleymane Diouf.

Cette agriculture n'utilise pas non plus les pesticides et autres engrais chimiques. La population se contente d'utiliser le fumier qui du reste, est très abondant dans la localité, grâce à l'importance du bétail. La fosse compostée permet ainsi d'assurer plus de rendement sans dépenser ni polluer l'environnement.

Cette simplicité de la technique a convaincu plus d'un parmi la population. «Auparavant nous avions de tout temps gaspillé notre eau et nos efforts. Mais maintenant grâce à notre formation par la Jica, nous y parvenons plus facilement», confesse Fatou Léna Sarr. Aujourd'hui les bénéficiaires demandent l'élargissement de la surface pour impliquer tout le monde. «Sur 70 groupements, il n'y a que 20 qui participent. Nous demandons à la communauté rurale de nous octroyer 20 ha afin que tous en bénéficient», plaide Madiéna Top, présidente de l'Asufor de Thiamène.

bwillane@lequotidien.sn

www.lequotidien.sn

Annexe 23 Situation des Régions ciblées candidates au Modèle PDRD

(1) Hydrologie

Région de Saint Louis	<p>Les eaux de surface: Elles sont constituées par le fleuve Sénégal et ses principaux affluents et défluent ainsi que le lac de <i>Guiers</i> (200 km²)</p> <p>Les eaux souterraines:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ le système aquifère profond constitué de sables et sables argileux du maastrichtien. La profondeur de cette importante nappe maestrichtienne varie de 50 m environ au Nord à 250 m au Sud-Est. La salinité est faible à l'Est d'une ligne Ndioum-Linguère mais forte vers le Nord-Ouest. ✓ Le système aquifère du Continental Terminal se rencontre soit dans les sables sur la frange du diéri et dont la profondeur moyenne est de 25 m environ ✓ Le système aquifère superficiel constitué par les alluvions quaternaires de la Vallée où les nappes sont salées dans la zone située en aval de Ndioum. La profondeur moyenne de ces nappes est de 10 m environ.
Région de Thiès	<p>Les eaux de surface: Le lac <i>Tamma</i> avec des marigots et des mares temporaires constituent l'essentiel des eaux de surfaces de la région.</p> <p>Les eaux souterraines : Les nappes souterraines, superficielles et profondes de la région sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La nappe du Maestrichien est considérée comme la réserve d'eau la plus importante de la région. C'est une nappe de bonne qualité captée par les forages entre 200 et 500 m. ✓ La Nappe du paléocène présente partout dans la région. Elle est fortement exploitée dans les secteurs de Pout et Mbour engendrant une baisse de son niveau. La qualité de l'eau, variable suivant les zones, peut être très salée en certains endroits. La nappe du paléocène est captée par les forages à partir de 150 m. ✓ La nappe du continental terminal est une nappe essentiellement alimentée par les pluies. L'eau est généralement de bonne qualité sauf dans la zone de Fissel-Ndiagianiao où l'eau est chargée de fer et de fluor avec des salinités supérieures. ✓ La Nappe des sables du littoral nord qui est alimentée par les eaux de pluies. <u>Elle se situe entre 1 et 35 m</u> ailleurs. L'eau est généralement de bonne qualité mais l'avancée du biseau salé est perceptible par endroits. Cette nappe est utilisée à partir de leurs forages et les populations pour les activités agricoles.
Région de Diourbel	<p>Les ressources en eau sont constituées essentiellement par les eaux souterraines. Il existe principalement trois nappes au niveau de la région :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ le Luthétien qui est accessible dans les profondeurs de 20 à 95 m. Elle est rencontrée dans l'arrondissement de Bambaye ; ✓ le Paléocène est capté entre 104 et 280 m. La qualité de son eau va du médiocre au mauvais avec une teneur en sel et fluor. Elle est impropre à toute utilisation. Elle est localisée dans l'arrondissement de Ngoye (Bambey) ; ✓ le Maestrichien, capté entre 240 et 350 m, est localisé dans la totalité de la région. La qualité de son eau est généralement bonne pour la consommation de l'homme et des animaux. La teneur en fluor de ces eaux peut parfois dépasser 1,5 mg/litre (norme de l'OMS).
Région de Fatick	<p>Les eaux de surface</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Saloum : bras de mer d'environ 120 km. La qualité des eaux ne permet aucune possibilité d'aménagement agricole. ✓ Le Sine : bras de mer d'environ 30 km. Il a été concerné par l'ex Projet « Vallées Fossiles ». ✓ Les affluents du Saloum et de la Gambie : tous localisés dans le Département de Foundiougne. ✓ Les cours d'eau temporaires tributaires de la pluviométrie on note ici l'existence de plusieurs marigots

<p>Région de Fatick (Suite de hydrologie)</p>	<p>Les eaux souterraines</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La nappe maestrichtienne plus ou moins salée selon les localités, est présente dans toute la région. La majorité des forages la captent à des profondeurs variant entre 200 et 450 m. La qualité des eaux est mauvaise dans la partie Ouest de la ligne Sokone-Niakhar, acceptable dans l'arrondissement de Colobane. ✓ La nappe paléocène avec une eau presque saumâtre, est captée à des profondeurs variant entre 60 et 150 m et parfois à 200 m. Le Paléocène est souvent fluoré, dépasse la norme de l'OMS. ✓ La nappe de l'éocène : c'est la nappe généralement captée par les puits avec une profondeur variant suivant les zones (de 5 m au niveau des bas fonds ou des côtes, elle peut aller jusqu'à 90 m au nord dans la communauté rurale de Colobane). <p>La nappe du Continental terminal d'eau douce. Cette formation est aquifère dans la partie sud de la région, est rencontré dans les sables entre 30 et 70 m de profondeur. L'eau est d'excellente qualité</p>
<p>Région de Kaolack</p>	<p>Les eaux de surface :</p> <p>Ces eaux sont constituées essentiellement du Fleuve Saloum et du Baobolong. Le Saloum a des eaux pérennes mais salées. Le Baobolong a de l'eau douce en amont pendant l'hivernage mais en saison sèche toutes les eaux sont salées. Seuls les mares, marigots et autres qui se remplissent en hivernage par les eaux de pluie sont utilisés pour le maraîchage, l'alimentation du bétail et la riziculture.</p> <p>Les eaux souterraines :</p> <p>Ces eaux sont la composante essentielle de l'alimentation en eau potable pour l'homme et pour le bétail. On distingue plusieurs nappes que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la nappe phréatique dont l'importance est liée à la pluviométrie est captée par les puits villageois. ✓ la nappe des sables du Continental Terminal dans le Département de Nioro avec une profondeur de 80 à 160 m. L'eau est de bonne qualité chimique. ✓ la nappe des calcaires éocènes s'étend sur toute la région mais prédomine au Nord. Sa profondeur est de 50 à 150 m. L'eau est impropre à la consommation. ✓ la nappe des calcaires paléocènes Les débits des forages sont surtout faibles. La qualité de l'eau est moyenne. ✓ la nappe des sables du Maestrichtien : Elle se situe entre 250 et 450 m, un taux de fluor parfois excessif.

(2) Sol

<p>Région de Saint Louis</p>	<p>Le Walo (delta et vallée) : ce sont des terres humides qui bordent le fleuve Sénégal, propices à la culture irriguée. Cette zone s'identifie par la présence de sols hydromorphes, et une couche d'argile brune (de type vertisol) qui tapisse le fond de ces cuvettes. Dans les parties moins élevées, recouvertes par les fortes crues, les sols sont sablo-argileux.</p> <p>Le Diéri : ce sont des terres éloignées du fleuve, jamais atteintes par les crues. Les sols sub-arides tropicaux sont favorables au maraîchage et à l'élevage. Les sols ferrugineux tropicaux non-lessivés appelés « dior » et les sols sablo-argileux appelés « deck-dior » sont le lieu de prédilection des cultures pluviales de mil, d'arachide, de béréf et de niébé sur « dior » et sorgho sur « deck-dior ».</p> <p>Le Gandiolais ou la zone des Niayes, située sur la frange maritime, est favorable aux activités de maraîchage</p>
<p>Région de Thiès</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les sols ferrugineux tropicaux lessivés, de texture sableuse, pauvres en matières organiques et communément appelés «sols diors ». Ces sols occupent quelques 70% des terres cultivables et constituent la principale zone de prédilection de l'arachide. ✓ Les sols ferrugineux tropicaux peu ou pas lessivés appelés «decks et deck-diors » couvrant 25% des superficies cultivables sont de texture argilo-sablonneuse et aptes à la culture du mil. ✓ Les sols hydromorphes ou à hydromorphie temporaire appelés «sols de bas-fonds » occupent 5% des terres cultivables. De texture argilo-humifère, ils sont aptes à l'horticulture et à l'arboriculture fruitière. <p>A cela, s'ajoutent des formations dunaires le long du littoral Nord et de cuirasses dans la zone des massifs.</p>
<p>Région de Diourbel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sols ferrugineux tropicaux non ou peu lessivés appelés localement <i>dior</i> représentent 80 % des sols de la région. Leur texture est grossière avec en moyenne 95 % de sable, et avec une capacité de rétention en eau est généralement faible. Ces sols sont très pauvres en matières organiques, et phosphore. Cependant, ils sont favorables à la culture de l'arachide, du mil, du niébé, du manioc, etc. ✓ Les sols bruns hydromorphes appelés <i>deck</i> couvrent 15 % des terres. D'un aspect argileux, ils sont propices aux cultures céréalières notamment le sorgho et à la pratique du maraîchage. Ce type de sol se rencontre particulièrement dans le département de Bambey. ✓ Les sols ferrugineux tropicaux rouges ou lithosols communément appelés <i>deck-dior</i>. Ils se présentent dans l'espace régional sous forme de poches et représentent 5% seulement des terres. Ils sont favorables à la culture du sorgho, du maïs, de la tomate, du gombo et des agrumes.
<p>Région de Fatick</p>	<p>La région de Fatick est marquée par une variation des types de sols en fonction des zones écologiques. Elle est aussi sujette à des contraintes pédologiques que sont la progression des terres salées et l'appauvrissement des sols dû à la surexploitation des terres.</p> <p>La zone continentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ des sols ferrugineux tropicaux lessivés ou dior qui sont des sols meubles et perméables. Ils constituent un domaine spécifiquement propice à la culture du mil et de l'arachide. Ces types de sols couvrent l'ensemble des superficies cultivées du département de Gossas et une partie importante du département de Fatick. ✓ des sols ferrugineux tropicaux non lessivés communément appelés deck, qui du fait de leur texture fine, renferment une forte proportion de limons et une teneur en argile élevée. Ils sont riches en matière organique et en éléments chimiques. Ce qui justifie leur aptitude à une large gamme de culture (arachide, mil, sorgho, maïs, manioc...). Ces types de sols se localisent dans le département de Foundiougne et une partie de l'arrondissement de Fimela. <p>des sols deck-dior qui sont des sols de transition entre les decks et les diors. Ils sont localisés dans une partie de l'arrondissement de Tattaguine, dans le Fimela et dans certaines parties du département de Foundiougne.</p>

Région de Fatick (Suite de sol)	<p>La zone des estuaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les mangroves sont uniquement observées dans les îles et les estuaires des départements de Foundiougne et de Fatick. Ils sont inaptes à l'agriculture. ✓ Les sols halomorphes sont de deux types : les sols salins et les sols salins acidifiés communément appelés "Tannes". Les tannes sont localisées au niveau des arrondissements de Fimela, Diakhao, Niodior, Djilor et Toubacouta. ✓ Et enfin les sols hydromorphes des vallées qui, sont assez peu représentés dans la région (3,1 % de la superficie régionale). Ces sols bruns se spécifient par leur hydromorphie due à la proximité de la nappe et à l'accumulation des eaux de pluie.
Région de Kaolack	<p>La région présente trois types de sols ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les sols ferrugineux tropicaux sont constitués de deux variantes : les sols ferrugineux tropicaux lessivés (sans concrétionnement) de faible fertilité et qui constituent de médiocres pâturages. On les rencontre surtout dans le département de Kaolack et au Nord du département de Nioro. L'autre variante est constituée par les sols ferrugineux tropicaux lessivés avec concrétionnement dans le département de Kaffrine et le Sud-ouest du département de Nioro. Ces sols (sableux à sablo argileux) appelés "Dior" ont une bonne aptitude agricole et abritent des pâturages de bonne qualité. ✓ Les sols hydromorphes ou deck qui caractérisent les bas-fonds et les cours d'eau, restent un peu dispersés dans la région avec un matériau généralement argileux. ✓ Les sols halomorphes, caractéristiques des milieux salés ou tannes, se rencontrent surtout dans le département de Kaolack de part et d'autre du cours d'eau « le Saloum » et dans une partie du département de Nioro autour du Baobolong. Le matériau est très souvent vaseux si ce n'est du limon argileux.

(3) Agriculture

<p>Région de Saint Louis</p>	<p>Trois types de cultures sont pratiqués dans la région : les cultures sous pluies, les cultures irriguées et celles de décrue.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les cultures sous pluies sont pratiquées dans le Diéri ; terres vastes et relativement éloignées du fleuve. Les spéculations les plus en vue sont le mil, l'arachide, le niébé et le béréf - Les cultures irriguées concernent le riz, le sorgho, le maïs, la tomate, l'oignon et la patate douce en zone Walo tandis que dans la zone des Niayes l'oignon et les autres légumes sont les spéculations les plus pratiquées. - Les cultures de décrue sont pratiquées dans les bassins de décantation et le long des berges du fleuve Sénégal : les cultures de sorgho, du maïs, de la patate douce, etc.
<p>Région de Thiès</p>	<p>Du fait son potentiel pédologique et hydrauliques, la région de Thiès est considérée comme une importante zone de production agricole. La région dans son ensemble compte des producteurs ayant une bonne maîtrise des techniques culturales et des possibilités de développement et de modernisation de l'agriculture irriguée. Signalons aussi qu'une bonne partie de la production reste tributaire de l'accès aux facteurs de productions comme les intrants et les semences de qualité d'une part, et d'autre part de la pluviométrie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - la zone côtière des Niayes à vocation maraîchères et fruitières - la zone centre à vocation arachidier, arboricole et aussi de manioc - la zone sud à vocation maraîchers et vivrière <p>Les superficies emblavées pour les cultures pluviales que sont : mil souna, sorgho, arachide, niébé, pastèque, riz, maïs, manioc. Depuis 2006, elles ne cessent d'augmenter et avec l'avènement de la GOANA plus de 100.000 ha ont été ajoutés aux superficies consacrées à la production agricole. La superficie cultivée en saison des pluies est 248 393 ha en 2010 (DAPS).</p>
<p>Région de Diourbel</p>	<p>Les principales spéculations sont le mil, l'arachide, le niébé et le sorgho et le mil est la céréale la plus cultivée du fait qu'il convient à la majorité des sols régionaux (sols dior). D'autres espèces comme la pastèque, le « bissap », le manioc et le sésame prennent une importance croissante</p> <p>Pour le maraîchage, il se caractérise par un développement timide dans la région Toutefois quelques périmètres maraîchers sont mis en valeur dans les départements de Bambey et de Diourbel. Le niveau de couverture des besoins en produits maraîchers est déficitaire.</p>
<p>Région de Fatick</p>	<p>La production agricole reste tributaire de l'accès aux facteurs de productions comme les intrants et les semences de qualité d'une part, et d'autre part de la pluviométrie. Le potentiel pédologique est en grande partie constitué par des sols dior prédisposés à la culture de l'arachide, des sols deck et deck-dior aptes à la culture du mil et des sols hydromorphes aptes à l'horticulture et aux cultures fruitières. La production agricole reste dominée par la culture arachidière tandis que le mil constitue la principale culture vivrière de la région, suivi du riz, du maïs et du niébé. Outre l'arachide comme culture de rente, il y a aussi le coton, la pastèque, le sésame, les cultures maraîchères et fruitières.</p>
<p>Région de Kaolack</p>	<p>Le secteur agricole est encore caractérisé par des pratiques traditionnelles associées à d'autres pratiques jugées plus modernes. Les initiatives de modernisation concernent notamment l'apport d'engrais minéral, la modernisation du matériel agricole, la diversification des cultures, etc. La production est dominée par le mil souna, le dorgho et le maïs pour les céréales et l'arachide d'huilerie pour les oléagineux. C'est une production très tributaire de l'accès aux facteurs de productions comme les intrants et les semences de qualité d'une part, et d'autre part de la pluviométrie.</p> <p>L'activité est limitée voire inexistante dans les départements de Kaolack et de Guinguinéo du fait la mauvaise qualité de l'eau. Par contre le département de Nioro constitue un énorme potentiel pour le développement du maraîchage dans la région.</p>

(4) Elevage

Région de Saint Louis	<p>En fonction des ressources que lui confère ce cours d'eau, elle occupe une position stratégique dans l'espace économique sénégalais. Le mode d'élevage est dicté par les conditions du milieu et la disponibilité alimentaire (pâturage naturel, sous-produits agro-industriels, cultures fourragères, entre autres). En général, le mode d'élevage est extensif. On y rencontre quatre types d'élevage :</p> <p>L'élevage sédentaire (bovin, caprin et ovin) est pratiqué aussi bien au niveau urbain qu'au niveau rural. Ce type subsiste grâce au pâturage environnant et aux résidus agricoles de la Vallée.</p> <p>L'élevage transhumant surtout pratiqué par les Peulhs qui se déroule essentiellement dans le Diéri et le Ferlo avec des périodes d'abreuvement au niveau du fleuve liées aux possibilités d'exploitation des pâturages de décrue.</p> <p>Le système maure avec de petits ruminants qui transhument en hivernage sur la rive droite.</p> <p>Le système wolof qui consiste à confier le troupeau au berger.</p>
Région de Thiès	<p>Par rapport à la région de Louga, Thiès ne peut être considéré comme une importante zone d'élevage. Toutefois la région bénéficie de diverses potentialités capables tant sur le plan physique qu'humain d'offrir les possibilités réelles de développement du secteur de l'élevage ; un potentiel fourrager important, l'existence de grands marchés de bétail ruraux, la proximité des centres urbains pour l'écoulement des produits de l'élevage et l'existence d'organisation et de GIE d'éleveurs.</p> <p>Les taux de croissances est positifs (25% pour les volailles) constituent des atouts certains dans une perspective d'intensification.</p> <p>Signalons que l'intensification de l'élevage est pratiquée dans des fermes périurbaines et en milieu rural, l'embouche (bovine et ovine) constitue la forme d'exploitation la plus développée. L'aviculture demeure aussi une activité lucrative surtout dans la zone des Niayes.</p> <p>Trois (03) modes de conduite coexistent dans la région :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élevage de case qui concerne les petits ruminants ; - l'élevage semi intensif avec les bovins. - l'élevage transhumant qui est pratiqué par les peuls dans sa grande majorité.
Région de Diourbel	<p>Le système d'exploitation dominant est le système extensif d'exploitation traditionnelle et son corollaire à savoir la transhumance. L'élevage à caractère mixte y occupe une grande place, avec la production laitière et la pratique de l'embouche paysanne qui du reste est une activité parfaitement maîtrisée dans le département de Bambey.</p>
Région de Fatick	<p>L'élevage se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. Mais la réduction de l'espace pastoral due à la progression des terres salées est un handicap majeur et son développement doit s'inscrire dans la modernisation, notamment l'utilisation des techniques d'élevage intensif (amélioration des ressources fourragères, insémination artificielle, introduction de races à haute productivité en viande et lait pour les bovins et les petits ruminants).</p>
Région de Kaolack	<p>La région de Kaolack bénéficie d'un cheptel important sur le plan numérique et riche par la diversité des races. Ces potentialités sont d'autant plus importantes qu'elles offrent de réelles possibilités d'intensifications des productions de viande et de lait. L'évolution des effectifs est liée entre autre à une réduction des mortalités suite à la maîtrise progressive des maladies.</p> <p>Trois modes de conduite coexistent dans la région à savoir l'élevage semi intensif et le système extensif qui y peu pratiqué du fait des difficultés de trouver de vastes pâturages.</p> <p>Le système extensif est par la transhumance et les quelques rares éleveurs qui le pratiquent viennent du Nord pour occuper les zones de pâture du bassin arachidier après la libération des champs.</p> <p>Le système semi-intensif ou encore le système agro-pastoral du centre est pratiqué généralement par les agriculteurs. Pour ce système les animaux partent au pâturage le matin et reviennent le soir. Dans certains cas les animaux ont un supplément d'aliment dans leur ration de base car on les donne des concentrés et faire pour eux des réserves fourragères. Le lait serve de source de revenu monétaire pour le producteur et permet aussi de rémunérer le berger.</p> <p>Le système intensif est généralement concentré au tour des zones périurbaines ou à l'intérieur des villes. Ce type demande beaucoup d'investissement, d'équipement et des connaissances. Il concerne surtout la filière avicole.</p>

(5) Projet et Programme principaux dans les régions ciblées

Projets/ Programmes	Domaines d'intervention
Région de Saint-Louis	
<i>ANCAR</i>	Conseil Agricole, Formation des producteurs, Production de semences
<i>AQUADEV</i>	Microfinance, Décentralisation, Sécurité alimentaire
<i>ARD</i>	Appui conseil; Appui institutionnel, Gestion du développement
<i>CARITAS</i>	Hydraulique, Maraîchage, Alphabétisation, Formation technique et professionnelle
<i>GREEN</i>	Microfinance, Production de semences, Gestion des Ressources Naturelles
<i>Lux Développement</i>	Hydraulique et assainissement
<i>Office Municipal de Coopération internationale</i>	Santé, Éducation, Promotion féminine, Hygiène
<i>PEPAM</i>	Hydraulique rurale et urbaine, Assainissement
<i>Plan International</i>	Santé, Education, Agriculture
<i>PNDL</i>	Développement local
<i>PNUD</i>	Lutte contre la pauvreté, Renforcement des capacités
<i>Projet Biodiversité Mauritanie-Sénégal</i>	Gestion des ressources naturelles
<i>PSAOP</i>	Réduction de la pauvreté, Soutien et appui conseil aux OP
<i>Radi</i>	Sécurité alimentaire, Formation, Alphabétisation, Microfinance
<i>SAED</i>	Aménagements hydroagricoles; Développement rural et intégré
<i>THE Hunger Project SENEGAL</i>	Santé, Maraîchage, Alphabétisation, Sécurité alimentaire, Hydraulique
Région de Thiès	
<i>CTB</i>	Eau et assainissement, Santé Publique
<i>Lux Développent</i>	Santé, Bonne gouvernance, Eau et Assainissement, Education et formation professionnelle
<i>PNDL</i>	Développement local
<i>USAID</i>	Santé, Croissance économique
Région de Diourbel	
<i>PEPAM-BA (CTB)</i>	Eau et Assainissement
<i>PNDL</i>	Développement local
<i>SOS SAHEL</i>	Crédit revolving, Allègement travaux femmes, Maraîchage
<i>WORLD VISION</i>	Renforcement des capacités, Réorganisation terroir, Appui aux AGR, Education, Santé et Hydraulique
Région de Fatick	
<i>Action aid</i>	Education
<i>ANCAR</i>	Conseil Agricole; Formation des producteurs; Production de semences
<i>ASPRODEB</i>	Agriculture et lutte contre la pauvreté
<i>CTB</i>	Santé publique
<i>ONG ACDEV</i>	Développement économique et sanitaire
<i>ONG FEE (Femmes, Enfants, Environnement)</i>	Développement des femmes, Protection et sauvegarde de l'Environnement, Education des filles, Appui aux projets féminins, Amélioration de qualité des sols
<i>PAPIL</i>	Aménagement hydro agricole; Maraîchage
<i>PDIF</i>	Microfinance avec GPF, Appui aux filières sel, anacarde et caprine
<i>PEPAM-BA</i>	Eau et assainissement
<i>PNDL</i>	Développement local
<i>PRODEL</i>	Appui à la décentralisation et au Développement local
<i>PROGERT</i>	Gestion des RN, AGR, Genre, Microcrédit
<i>World Vision</i>	Education, Hydraulique et Santé

Projets/ Programmes	Domaines d'intervention
Région de Kaolack	
ANCAR	Conseil Agricole, Formation des producteurs, Production de semences, Elevage
ASPRODEB (<i>Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base</i>)	Maîtrise l'eau, Aménagement hydro agricole, Intensification et diversification des activités production et de transformation de produits agricoles et halieutiques.
CARITAS	Hydraulique ; Agroforesterie ; Formation ; Microfinance
CRMFR (<i>Coordination Régionale des Maisons Familiales Rurales de Kaolack</i>)	Concertation et régénération des RN, Hygiène et santé en milieu rural, Promotion féminine, Micro finance, Leadership, Alphabétisation, Formation
CTB	Santé
DAHW	Education, Santé, Social
ENSS (<i>Elan Nord Sud Sénégal</i>)	Education, Agriculture, Santé, Artisanat, Culture
PEPAM-BA	Eau et Assainissement
Plan Sénégal	Santé ; Education Alphabétisation, Infrastructures hydrauliques, Allègement travaux de la femme, Microfinance
PNDL	Développement local
RADI CIJ (<i>Réseau Africain pour le Développement Intégré Centre Information Judiciaire</i>)	Education, Formation, Santé, Hydraulique, Crédit, Sensibilisation
TOSTAN	Education à la Démocratie, aux Droits Humains, Hygiène et santé, Alphabétisation, Micro finance, Santé, GRN, Assainissement
WHEPSA (<i>Women's Health Education and Prevention</i>)	Education, Santé, Voyages d'études, Echanges culturels
World Vision Sénégal	Hydraulique, Santé, Education, Sécurité alimentaire, Renforcement capacités, Micro entreprise, Alphabétisation

Annexe 24 Note de service effectué par SG du Ministère de l'agriculture sur l'approche du PDRD

GDD/okkd 15/12/2011
REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DE L'ANALYSE, DE LA
PREVISION ET DES STATISTIQUES



N° 2853

N° _____ MA/DAPS

Dakar, le 19 DEC. 2011

LE MINISTRE

NOTE DE SERVICE

Le Projet de Développement Rural Durable (PDRD) est financé par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA). Il est exécuté dans la Région de Louga et dans le Département de Tivaouane.

Ce projet a conçu un modèle de développement rural appelé « Approche PDRD » et fondé sur la valorisation de l'excédent d'eau potentiel des forages et la création d'activités génératrices de revenus.

La dite approche est le fruit de la collaboration entre la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS), la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) de Louga, les experts de la Coopération Japonaise et différents services techniques et partenaires œuvrant dans le développement rural.

La pertinence et l'efficacité de l'approche sont confirmées par sa bonne appréciation par les acteurs impliqués et par l'évaluation du projet menée conjointement par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le Gouvernement du Sénégal.

Vu les résultats probants enregistrés, les destinataires de la présente sont invités à s'approprier l'approche, à œuvrer à sa vulgarisation et à promouvoir la diffusion du Guide de Développement Communautaire, des fiches techniques et des autres outils du PDRD.

Destinataires

- Toutes Directions Nationales
- Toutes DRDR
- Tous projets
- ANCAR
- SAED
- SODAGRI
- SODEFITEX

Pour le Ministre de l'Agriculture
et par délégation
Le Secrétaire Général



Maimouna DIOYE

Building Administratif, 3^{ème} étage, Tél : 33 823 31 01 - Fax : 33 823 32 68
e-mail : mimagrif@gmail.com

Annexe 25 Programme du Séminaire pour le partage d'expérience des activités de JOCV et du PDRD au Sénégal

Date	Heure	Programme	Contenu d'activité
le 15 novembre	09 :00~	Ouverture, explication de programme	
	11 :00~	Déplacement (de Dakar à Louga)	
	15 :00~	Présentation générale du PDRD	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Présentation du contexte du projet, approche du PDRD, contenu des activités du projet et ses résultats ♦ Discussion
	16:45~	Visite au Comité de réflexion du développement communautaire	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Explication de l'objectif et le contexte du comité ♦ Présentation du comité ♦ Discussion
le 16 novembre	08:45~	Visite aux sites : Mbéyène	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Présentation des activités communautaire (jardin potager, technique de culture économisé d'eau, gestion des machines moulins, gestion de pharmacie) ♦ Discussion
	10 :30~	Visite aux sites : Négué	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Présentation des activités communautaire (champs collectifs,) ♦ Présentation des formations exécutées par PDRD (leaders organisationnelle alphabétisation) ♦ Compte rendu de la mesure lors en panne du forage ♦ Explication de l'approche du PDRD ♦ Discussion
	13 :00~	Visite aux sites : Thiamène	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Visite aux champs collectifs ♦ Discussion
le 17 novembre	09 : 00	Présentation des activités par les JOCV et ses homologues	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Présentation générale des activités et ses résultats ♦ Discussion et échanges des idées
	13 :00~	Déplacement (de Louga à Dakar)	
le 18 novembre	09 :00~	Rédaction des Plans d'action	
	13 :30~	Présentation des Plans d'action des volontaires	
	15 :30~	Cérémonie de clôture	

Annexe 26 Etude de cas : Rôle de l'acteur de la région de Louga dans la mise en œuvre du modèle du PDRD

Pour la vulgarisation du modèle PDRD, il est important de placer les structures, les organisations et les acteurs dans la position requise pour assumer leur fonction. Nous avons jugés utiles les exemples concrets de la région de Louga pour servir à la vulgarisation du modèle PDRD et avons rédigé un texte sur les études de cas. Ce qu'il faut retenir, c'est que le rôle de l'acteur diffère selon la période du PDRD, pendant l'exécution du PDRD ou après l'achèvement du PDRD. Pour cette raison, nous avons regroupé les rôles de chaque acteur en deux périodes : la période de l'exécution du PDRD et celle après l'achèvement du PDRD.

Acteurs	Durant le projet en cours	Après la fin du projet
Gouvernance	Approbation et promotion des activités au niveau régional - présidence de comité d'exécution - arrêté sur les homologues du PDRD	Noyau de collaboration - convocation par le gouverneur de Comité de réflexion
Conseil régional (Bureau)	Promotion des activités au niveau régional - lieu du Comité d'exécution du Projet, vice-président (SG, etc.) - président du Comité de réflexion	Noyau de discussion - bureau du Comité de réflexion - compte rendu à la gouvernance et collaboration
ARD *	- Membre du Comité d'exécution du Projet et de réflexion	- Membre du Comité d'exécution
DRDR/SDDR (M. Agriculture)	Mise en œuvre du Projet (structure de l'homologue) - Membre du Comité d'exécution du Projet et de réflexion	Promotion et coordination de vulgarisation du modèle - rôle de Bureau Comité de réflexion - planification du développement communautaire - mise en œuvre des activités communautaires
Bureau régional, départemental et de l'arrondissement des autres Ministère	Collaborateurs de mise en œuvre du Projet (structure auxiliaire de l'homologue) - Membre du Comité d'exécution du Projet et de réflexion - Rédacteur commun des outils du Projet	Mise en œuvre de vulgarisation du modèle - membre du Comité de réflexion - collaboration à la planification du développement communautaire - mise en œuvre des activités communautaires - acquis des informations et des expériences et présentation à la population
ANCAR	Collaborateurs de mise en œuvre du Projet - Membre du Comité de réflexion	Collaboration de vulgarisation du modèle** - vulgarisation sur terrain - Membre du Comité de réflexion
Projet / ONG dans la région	Collaborateurs de mise en œuvre du Projet - Rédaction commune des outils du Projet - Membre de réflexion	Collaboration de vulgarisation du modèle - Membre du Comité de réflexion
Communauté rurale	Appui aux activités au site - participation à la de planification des activités et à la formation - financement aux activités	Appui à la planification et à la mise en œuvre des activités au site - participation à la planification des activités - intégration des activités de la population dans le PLD, financement aux activités
Population des sites	Acteur principal de développement communautaire - acquis des techniques et son transfert par les leaders de la population - membre du Comité d'exécution du Projet (ASUFOR)	Acteur principal de développement communautaire - transfert dans le site et en dehors de site des techniques acquis par les leaders de la population

Remarques

- * On peut attendre de l'ARD un rôle plus important tel que celui de coordinateur selon région ;
- ** La collaboration de l'ANCAR dépend de l'appui de bailleurs et de l'État après la fin de l'appui de la Banque Mondiale ainsi que l'évolution de la structure de l'ANCAR.

Annexe 27 Du « modèle PDRD » à « l'approche PDRD »

◆ Historique de l'élaboration du « modèle PDRD »

Depuis la première phase du PDRD, le Projet a visé l'élaboration et la proposition du « modèle du développement » en perspective de la vulgarisation de l'approche au sein / dehors de la région de Louga. Cependant, l'appellation du « modèle » a fait l'objet d'une critique par les structures concernées, puisqu'elle ne représente pas très bien les démarches du PDRD, ceci a rendu difficile de comprendre les démarches comme « modèle ».

Dans la phase de prolongation, pour expliquer mieux l'approche du développement du PDRD à des occasions diverses, telles que les séminaires aux bailleurs de fonds et aux structures concernées, les concertations / activités pour créer un partenariat, ces derniers comprennent mieux les démarches du PDRD si l'on utilise le terme de « l'approche du PDRD ». Aussi, le terme de « l'approche du PDRD » est plus approprié et représente mieux les démarches du PDRD.

◆ Différence entre le modèle et l'approche

Le « modèle » sert généralement d'une norme dont le contenu est clair et concret. Son noyau doit être invariable. À l'opposé, « l'approche » est une démarche avec laquelle on parvient à un objectif fixé. Les démarches concrètes ne sont pas toujours les mêmes, mais ont la souplesse.

◆ Eléments fondamentaux de l'approche de développement du PDRD et Réflexion sur « modèle / approche »

Parmi les différentes démarches élaborées par le PDRD, celles établies comme « modèle » se réfèrent à « la définition de l'eau inexploitée et son utilisation rationnelle » et au « processus de démarches de la mise en œuvre du développement indiquées dans le Guide ». La formation de personnes ressources et l'implication de diverses personnes sont les méthodes constantes. Mais on ne peut pas les reconnaître comme modèle, puisqu'il y a des facteurs indéterminés sur le plan structurel et personnel, à savoir, les personnes en charge de la vulgarisation sont les agents des Ministères techniques et les autres (SDDR, ANCAR, autres), le coordinateur au niveau régional est chargé par une structure convenable selon circonstances (Conseil Régional, ARD, DRDR). Quant aux « Fiches techniques », certaines techniques comme l'économie d'eau ou le faible intrant ont une haute applicabilité, mais il est nécessaire d'apporter l'amendement du texte selon spécificité locale ou d'ajouter de nouvelles Fiches. Ces facteurs variables

conviennent d'être appelés « l'approche du développement ». On n'a du mal à appeler modèle pour l'ensemble de démarches y compris « facteurs variables ».

◆ **Raisons de l'adoption du terme de l'«approche » pour désigner la méthode de développement du PDRD**

i) Difficulté de faire comprendre correctement le modèle PDRD

- Nous avons répété l'explication du « modèle PDRD » aux personnes concernées du Japon et du Sénégal, celles-ci n'ont pas arrivé la conscience commune parmi des concernées. Notamment, nous avons du mal à expliquer la logique suivante: «le processus d'élaboration du modèle en impliquant des acteurs divers est elle-même la priorité et la spécificité du modèle PDRD ». La souplesse caractérise la méthode effective du PDRD adaptée à la réalité du Sénégal. Mais, il est difficile d'impliquer les imprévus dans le modèle.
- Pour promouvoir la vulgarisation de l'approche PDRD, le Projet a visé l'obtention de l'approbation du ministre dans la phase de prolongation. Cependant nous avons heurté à un problème lors de demande de la reconnaissance du modèle PDRD (Remarques faites par les homologues de la DAPS).
 - La principale zone d'intervention du PDRD cible les alentours des installations hydrauliques, si bien que l'approche du PDRD ne couvre pas la totalité des questions de développement rural au Sénégal;
 - Pour obtenir « l'approbation du modèle du PDRD », l'analyse et l'étude minutieuse du modèle sont nécessaires au sein du Ministère de l'Agriculture. Du point de vue du contenu et du temps, l'approbation n'est pas garantie pendant la phase de prolongation.

ii) Avantages de l'appellation de « l'approche »

- Il convient d'appeler « l'approche » les démarches de développement élaboré par le Projet. L'explication est plus facile et claire lors de la vulgarisation;
- La Ministère de l'Agriculture a approuvé la méthodologie du PDRD en tant que une approche efficace de développement au lieu de le positionner comme la norme plus prioritaire par rapport à d'autres politiques / approches de développement dans le développement communautaire;
- Pour encourager et promouvoir l'application de l'approche de développement rural de la JICA, « l'approche » comme une des approches de développement est plus facile à être adoptée que « le modèle » qui est au niveau plus élevé. Chaque organisme de développement ayant son orientation / approche, il est peu probable que celui-ci adopte l'approche (modèle) qui a été élaboré par un autre organisme similaire.

Annexe 28 Liste des documents acquis

No.	Name of Documents	Orig. / Copy	Type	Organization of Publication	Published	Remarques
1	Le Budget Participatif en Pratique, Mar 2008, Bara GUEYE	Copy	Document	Innovations Environnement Développement (IED)		
2	Project Appraisal Document on a Proposed Credit in the Amount of SDR 14.0 US\$20.0 Million Equivalent) to the Republic of Senegal for an Agricultural Services & in Support of the Second Agricultural Services and Producer Organisations Program, May 25, 2006	Copy	Document	Environmentally and Socially Sustainable Department 4 (AFTS4), Africa Region, World Bank		
3	Document de Reference Élaboration des Plans Collectivités Locales - POCL-Sante, 2009	Copy	Document	Ministère du la santé, de la prévention, et de l'Hygiène publique		
4	Project Success Stories Senegal's Rural Infrastructure Development Project	Copy	Document	World Bank		
5	Programme National de Développement Local (PNDL) Cadre de Gestion Environnementale et Sociale, Novembre 2005	Copy	Document	BUURSIMK		
6	Does Community Driven Development Work? Evidence from Senegal, May 2006	Copy	Document	Jean-Louis Arcand et Léandre Bassole		
7	Code des Collectivités annoté	Copy	Règlement	Ministère de l'Intérieur et Collectivités Locales	2004.7.10	
8	Restructuring Paper on a Proposed Project Restructuring of Senegal EFA-FTI Catalytic Fund to the Republic of Senegal, August 2010	Copy	Règlement	World Bank	2005.9.8	
9	Sénégal: Rapport d'étape annuel sur le Document de stratégie de réduction de la pauvreté, Décembre 2010	Copy	Document			
10	Plan Local du Développement de la Communauté Rurale de Thiamene, Octobre 2007	Copy	Document	IMF	-	
11	Le budget de la communauté rurale de Malem-Hodar	Copy	Document	Communauté Rurale de Thiaméne	-	
12	Communauté Rurale de Thiaméne Cayor Budget Exercice 2010	Copy	Document		-	
13	USAID SENEGAL 50 anniversaire	Copy	Document	USAID	2003.5	
14	Plan local de développement de la communauté rural de Thiamine	Document électronique	Document	L'AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LOUGA (ARD)		
15	Plan Local de Développement (PLD) de la Communauté Rurale de Thiolom FALL 2012 - 2017	Document électronique	Document	L'AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LOUGA (ARD)		

No.	Name of Documents	Orig. / Copy	Type	Organization of Publication	Published	Remarques
16	Plan local de développement De la communauté rurale de LEONA 2010 – 2015	Document électronique	Document			
17	Plan Local de Développement de la Communauté Rurale de Diokoul Diawrigne (2010 – 2015) (Version provisoire)	Document électronique	Document	Programme National de Développement Local l'Agence Régionale de Développement de Louga AGENCE POUR LA PROMOTION DES ACTIVITES DE POPULATION-SENEGAL		
18	Plan Local de Développement de la Communauté Rurale de Kab Gaye (2010 – 2015) (Version provisoire)	Document électronique	Document	ditto		
19	Plan Local de Développement de la Communauté Rurale de Ndande (2010 – 2015) (Version provisoire)	Document électronique	Document	ditto		
20	Plan local de développement de la Communauté Rurale de Keur Momar Sarr (2010 – 2015) (Version provisoire)	Document électronique	Document	IDEV- ic ex SENAGROSOL-CONSULT	2010.5	
21	PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTE RURALE DE GASSANE	Document électronique	Document	Programme National de Développement Local l'Agence Régionale de Développement de Louga GAMMA INGENIERIES	2010.1	
22	PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTE RURALE DE OUARKHOKH (2010-2015)	Document électronique	Document	ditto	2010.1	
23	PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTE RURALE DE THIARGNY (2010-2015)	Document électronique	Document	ditto	2010.1	
24	PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTE RURALE DE THIEL (2010-2015)	Document électronique	Document	ditto	2010.1	